



Bulletin Officiel

N° 4218 Mercredi 24 Octobre 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE	
VISA DE PROSPECTUS	
AMEN CAPITAL 2	2
COMMUNIQUES DE PRESSE	
LE GROUPE TELNET HOLDING ET LE GROUPE TUNISIE TELECOM	3
SIPHAT	4
AVIS DES SOCIETES	
INDICATEURS D'ACTIVITES	
SOPAT	5-6
ATL	7
SIPHAT	8-9
SERVICOM	10-11
EL WIFACK LEASING	12
CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS	
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE AMEN BANK 2012	13
INFORMATION POST AGO	
STS	14
DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS	
AMENCAPITAL 2	15
COURBE DES TAUX	16
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	17-18
ANNEXE I	
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2011	
TUNIS AIR	
ANNEXE II	
ETATS FINANCIERS DEFINITIFS AU 31/12/2011	
TUNIS AIR	
ANNEXE III	
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30/06/2012	
CARTHAGE CEMENT	

COMMUNIQUE

Visa de prospectus

AMENCAPITAL 2

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure simplifiée régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
Agrément du CMF N° 06-2012 du 16 février 2012

Il est porté à la connaissance du public que le Conseil du Marché Financier a accordé son visa en date du 23 octobre 2012 au prospectus d'émission du Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure simplifiée **AMENCAPITAL 2**.

« **AMENCAPITAL 2** » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination :	AMENCAPITAL 2
Siège social :	124 Avenue de la Liberté, 1 ^{er} étage, 1002 - Tunis
Forme juridique :	Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure simplifiée
Législation applicable :	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
Montant du fonds :	10 000 000 dinars divisé en 10 000 parts de 1 000 dinars chacune
Date d'agrément :	16 février 2012
Promoteurs :	AMEN BANK et AMEN CAPITAL
Gestionnaire :	AMEN CAPITAL
Dépositaire :	AMEN BANK
Distributeur :	AMEN CAPITAL

COMMUNIQUE DE PRESSE

TELNET HOLDING SA

Siège social : Immeuble Ennour, Centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajène

LE GROUPE TELNET HOLDING ET LE GROUPE TUNISIE TELECOM HONORES PAR LE CONSTRUCTEUR POLYCOM AU SALON GITEX 2012 à DUBAI

Tunis le 23 Octobre 2012 ;

La société **Data BOX**, filiale du Groupe TELNET HOLDING (TLNET) et le Groupe TUNISIE TELECOM viennent d'annoncer l'obtention du prix «**2012 Best Partner Award**» du constructeur Polycom au salon GITEX 2012 qui s'est tenu à Dubaï du 14 au 18 Octobre 2012. L'attribution de ce prix par le constructeur Polycom au Groupe TELNET HOLDING et à Tunisie Télécom témoigne l'importance stratégique qu'accorde le constructeur Polycom pour développer des alliances technologiques avec les principaux opérateurs de télécommunication dans la région Afrique & Moyen Orient.

Rappelons que le Groupe TUNISIE TELECOM et le Groupe TELNET HOLDING ont signé, le 07 Septembre 2012, une convention de partenariat stratégique pour la promotion sur le marché Tunisien des solutions de Vidéo Conférence, « RealPresence » et Communications Unifiées du constructeur Polycom dans plusieurs domaines notamment la santé, l'éducation, la sécurité et l'énergie.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE
-SIPHAT-**

Siège social: Foundouk Choucha -2013 Ben Arous.

La direction générale informe les actionnaires de la SIPHAT SA que l'incendie survenu le 28 septembre 2012 a affecté l'armoire électrique et l'automate de la chaîne de production des Sirops et que la procédure de sa réparation est déjà entamée.

Néanmoins, l'impact aussi regrettable qu'il soit en matière de production ne met aucunement la continuité de l'exploitation de l'entreprise en danger et son incidence n'est pas significative sur la production et le chiffre d'affaire total.

La direction générale s'engage à informer le public des suites de cette affaire.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT"**

Siège : Zone Industrielle ,BP 19 , Teboulba

La société SOPAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 3ème trimestre 2012 :

Indicateurs	3eme Trimestre			Cumul au 30/09			Exercice 2011
	2012	2011	Var en %	2012	2011	Var en %	
• Production Viandes et dérivés (en tonne)	2 172	2 860	-24%	7 205	8 872	-19%	11 921
• Production Aliments composés (en tonne)	8 280	8 393	-1%	26 807	27 710	-3%	37 268
Total Production (en tonne)	10 452	11 253	-7%	34 012	36 682	-7%	49 189
• CA viandes local (en KDT) (1)	10 953	11 224	-2%	34 591	34 062	2%	45 510
• CA viandes export (en KDT)	0	0	0%	234	159	47%	1 033
• CA Aliments composés et poussins (en KDT)	3 795	4 250	-11%	10 870	9 404	16%	12 664
Chiffre d'affaires (en KDT)	14 748	15 474	-5%	45 695	43 625	5%	59 207
Investissements (en KDT)	300	775	-61%	1 480	1 194	24%	1 615
Endettement LMT (en KDT)	-	-	-	5 041	5 658	-11%	6 688
Crédit de gestion (en KDT)	-	-	-	10 431	7 131	46%	9 601

(1) Le chiffre d'affaires de l'activité production et vente Viandes en local, s'élevant en 2011 à 34 062 KDT, a été retraité pour les besoins de la comparabilité.

L'analyse des indicateurs d'activité trimestriels de la société SOPAT se présente comme suit :

PRODUCTION

- La production de viandes a enregistré une régression de 24%, par rapport au troisième trimestre 2011
- La production d'aliments composés et poussins a enregistré une légère baisse de 1% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Suite -

CHIFFRE D'AFFAIRES

- Le chiffre d'affaires cumulé au 30/09/2012 s'élève à 45 695 KDT et affiche une hausse de 5% par rapport à celui réalisé durant la même période de l'année précédente. L'ensemble des activités de la société ont contribué à cette hausse notamment l'activité de production de viande, d'exportation et de production d'aliment qui ont enregistré respectivement des hausses de 2%, 47% et 16% par rapport à l'exercice précédent.

INVESTISSEMENTS

- Les investissements ont diminué de 475 KDT par rapport à la même période de l'année précédente.

ENDETTEMENT

- L'endettement à LMT de la SOPAT a baissé de 11% pour s'établir à 5 041 KDT au troisième trimestre 2012, contre 5 658 KDT au troisième trimestre 2011.
- Les crédits de gestion bancaires ont connu une hausse de 8.6% par rapport au 31/12/2011 en s'établissant à 10 431 KDT, contre 9 601 KDT au troisième trimestre 2011.

PERSPECTIVES

- Lancement d'un diagnostic stratégique de la société en vue de la mise en place d'un nouveau plan de développement
- Renforcement de l'équipe de management et réorganisation de la société

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ARAB TUNISIAN LEASE**

Siège social : Ennour building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis-Mahrajene

L'ATL publie ci-dessous ses indicateurs relatifs au 3^{ème} trimestre 2012 :

INDICATEURS TRIMESTRIELS ARRÊTES AU 30/09/2012							
	troisième trimestre			cumul à la fin du 3ème trimestre			exercice 2011 ⁽¹⁾
	2 012	2 011	variation	2 012	2 011	variation	
Total Approbations (2)	52 372	51 403	1,9%	181 938	150 567	20,8%	176 630
<i>Sous total Approbations Immobilières</i>	<i>49 649</i>	<i>50 403</i>	<i>-1,5%</i>	<i>173 785</i>	<i>145 466</i>	<i>19,5%</i>	<i>171 246</i>
Agriculture	5 274	11 550	-54,3%	21 159	25 832	-18,2%	26 239
Batiments & travaux publics	12 043	7 457	61,5%	31 899	19 736	61,6%	22 802
Industrie	3 664	3 231	13,4%	14 667	10 023	46,3%	13 851
Service et commerce	25 990	25 539	1,8%	89 631	79 429	12,8%	97 167
Tourisme	2 678	2 626	2,0%	16 429	10 426	57,6%	11 187
<i>Sous total Approbations Immeubles</i>	<i>2 723</i>	<i>1 000</i>	<i>172,3%</i>	<i>8 153</i>	<i>5 101</i>	<i>59,8%</i>	<i>5 384</i>
Agriculture	25	0	0,0%	52	734	-92,9%	734
Batiments & travaux publics	0	0	0,0%	268			
Industrie		0	0,0%		244		211
Service et commerce	1 512	1 000	51,2%	6 647	4 123	61,2%	4 439
Tourisme	1 186	0	0,0%	1 186	0	100,0%	
Total Mises en Force (2)	46 761	16 552	182,5%	154 050	135 702	13,5%	167 496
<i>Sous total Mises en Force Immobilières</i>	<i>43 505</i>	<i>15 058</i>	<i>188,9%</i>	<i>146 820</i>	<i>130 518</i>	<i>12,5%</i>	<i>161 776</i>
Agriculture	6 037	3 132	92,8%	18 994	22 154	-14,3%	25 982
Batiments & travaux publics	5 075	3 573	42,0%	18 558	22 935	-19,1%	26 508
Industrie	3 683	526	600,2%	11 382	8 076	40,9%	12 012
Service et commerce	25 633	6 844	274,5%	85 456	68 087	25,3%	86 702
Tourisme	3 077	983	210,0%	12 430	9 266	34,1%	10 572
<i>Sous total Mises en Force Immeubles</i>	<i>3 256</i>	<i>1 494</i>	<i>117,9%</i>	<i>7 230</i>	<i>5 184</i>	<i>39,5%</i>	<i>5 720</i>
Agriculture	0	734		27	734		734
Batiments & travaux publics	0	0			140		140
Industrie	0	0					211
Service et commerce	1 986	760	161,3%	5 933	4 310	37,7%	4 635
Tourisme	1 270	0	0,0%	1 270			
Total des engagements				371 418	352 895	5,2%	338 630
Engagements courants				335 078	313 930	6,7%	312 376
Engagements classés				36 340	38 965	-6,7%	26 254
Trésorerie nette				136	6 578	97,9%	17 005
Ressources d'emprunts (3)				299 235	304 679	-1,8%	305 435
Capitaux propres (4)				45 590	45 528	0,1%	45 528
Revenus Bruts de leasing	44 854	45 688	-1,8%	133 311	132 472	0,6%	173 121
Revenus Nets de leasing	8 140	8 226	-1,0%	24 678	24 532	1,4%	32 607
Produits Nets de leasing (5)	3 250	3 204	1,4%	12 751	11 921	7,0%	16 876
Total des charges d'exploitation	1 526	1 645	-7,2%	4 483	4 625	-3,1%	6 047

(1) Données auditées

(2) Le cumul à la fin du troisième trimestre 2012 tient compte d'une actualisation des données du premier semestre

(3) Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants

(4) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période

(5) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des

Faits saillants:

Amélioration des mises en force de 13,5% ce qui prouve bien la bonne reprise de l'activité du leasing en 2012

Les revenus nets du leasing ont enregistré une évolution de 1,4%

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie –SIPHAT**
Siège social : Fondouk Choucha 2013 Ben ArousLa société SIPHAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2012.

	3 ^{ème} Trimestre 2012	3 ^{ème} Trimestre 2011	Neuf premiers mois 2012	Neuf premiers mois 2011	Exercice 2011
I. CHIFFRE D'AFFAIRES					
A. MODELE OFFICINAL					
FORMES SECHES	1 998 766	1 978 080	5 859 412	5 822 828	7 727 324
FORMES PATEUSES	1 062 945	1 261 703	3 744 837	3 778 333	4 962 428
FORMES LIQUIDES	1 580 525	1 078 651	3 979 452	3 467 012	4 708 999
TOTAL 1	4 662 236	4 318 434	13 683 751	13 068 273	17 398 661
B. MODELE HOSPITALIER					
FORMES SECHES	1 875 575	2 274 272	6 727 392	7 771 845	9 310 468
FORMES PATEUSES	344 628	248 364	1 255 599	1 047 895	1 352 310
FORMES LIQUIDES	2 055 816	1 944 740	7 505 945	7 956 428	10 222 518
TOTAL 2	4 276 021	4 467 376	15 488 847	16 786 169	20 885 296
C-EXPORT	1 455 667	955 227	4 450 854	1 111 384	2 601 373
TOTAL 3	1 455 667	955 227	4 450 854	1 111 384	2 601 373
TOTAL GENERAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	10 393 924	9 751 037	33 623 452	30 965 826	40 885 330
II. PRODUCTION					
A. MODELE OFFICINAL					
FORMES SECHES	2 762 372	2 548 700	9 290 970	6 586 151	9 656 828
FORMES PATEUSES	1 171 263	1 165 562	3 864 716	3 701 746	5 011 351
FORMES LIQUIDES	1 865 531	740 990	5 167 435	3 175 624	4 369 071
TOTAL 1	5 739 166	4 455 252	18 332 121	13 463 731	19 037 250
B. MODELE HOSPITALIER					
FORMES SECHES	1 678 891	2 002 907	5 817 925	6 918 519	8 253 527
FORMES PATEUSES	302 251	212 673	1 100 124	960 747	1 250 140
FORMES LIQUIDES	1 788 839	1 737 351	6 821 498	7 284 394	9 416 556
TOTAL 2	3 770 981	3 952 931	13 839 547	15 163 660	18 920 233
TOTAL GENERAL DE LA PRODUCTION	9 510 167	8 407 283	32 171 668	28 627 391	37 957 483
III. INVESTISSEMENTS	322 172	523 510	529 722	1 382 288	1 633 974
IV. ENDETTEMENT CMT+OLT	26 516 164	25 155 129	26 516 164	25 156 129	23 330 636

1. Chiffre d'affaires :

_ Le chiffre d'affaires enregistré aux neuf premiers mois de 2012 (33,623 MDT) a enregistré une hausse par rapport à celui de la même période de 2011 (30,965 MDT) avec de 2,658 MDT soit +8,58 %. (Ce chiffre ne tient pas compte de la valeur des échantillons gratuits).

_ La baisse du chiffre d'affaires enregistrée au niveau des ventes hospitalières (- 7,73 %) a été compensée par une hausse des ventes officinales (+ 4,71 %)

- Suite -

_ Le chiffre d'affaires global réalisé au cours des neuf premiers mois de 2012 représente 73 % du chiffre d'affaires escompté au budget actualisé 2012 (46,2 MDT),

_ Le chiffre d'affaires à l'export réalisé au cours des neuf premiers mois de 2012 (4,450DT) a marqué une évolution considérable et ce suite à l'amélioration des conditions socio-économiques dans les marchés cibles de la SIPHAT: La Libye,L'Algérie et Le Yemen,

1. Production

La valeur de la production est passée de 28,627 MDT au cours des neuf premiers mois de 2011 à 32,171 MDT pour la même période de 2012 (+3,544 MDT soit +12,38 %), cette hausse est due à l'évolution de l'export et à l'amélioration des conditions socio-politiques qui ont caractérisé les neuf premiers mois de 2012.

3. Investissements

Les investissements réalisés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2012 (0,529 MDT) portent essentiellement sur l'acquisition :

- D'aménagement pour le laboratoire des solutés perfusables en falçons pour (0,034 MDT) ;
- D'équipements pour le laboratoire de contrôle qualité et pour le laboratoire des solutés massifs pour (0,088 MDT) ;
- D'aménagements et installations pour les laboratoires de production pour (0,131 MDT);
- Construction d'une monte charge (0,011 MDT) ;
- De la climatisation et acquisition de divers matériels pour les laboratoires de fabrication pour (0,067 MDT) ;
- D'acquisition de mobiliers de bureau pour (0,064 MDT);
- D'aménagements de dépôts de stockage pour (0,068 MDT);
- Et de divers équipements et aménagements pour (0,066 MDT).

2. Endettement :

Le volume de l'endettement au 30 Septembre 2012 (26,516 MDT) a enregistré une évolution par rapport à celui de la même période de 2011 (25,156 MDT) soit une variation de (+ 5,4 %)

Ce niveau d'endettement s'explique par le fait que la SIPHAT a dû contracter au quatrième trimestre 2009 un crédit mobilisable de 5 MDT (avec un taux d'intérêt préférentiel) pour la constitution des stocks de sécurité, de trois mois de matières premières et ACE et d'un mois de produits finis, exigés par la circulaire du Ministère de la Santé Publique N °78 du 29 Août 2008.

3. Ressources Humaines:

Légère baisse des effectifs : 774 agents au 30 Septembre 2012 contre 802 agents au 30 Septembre 2011 , soit une régression de 3,49 % qui s'explique par les départs à la retraite .

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SERVICOM**

Siège Social : Cité Ishbilila -3100 Kairouan -3100 Kairouan-

La Société SERVICOM publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2012.**Indicateurs SERVICOM individuel**

Désignation	3ème trimestre			Au 30/09			31/12/2011
	2011	2012	Variation	2011	2012	Variation	
1-Produits d'exploitation	1 411	1 527	8%	3 546	3 964	12%	5 236
Réseaux en cuivre et fibre optique	691	737	7%	1 760	1 869	6%	2 378
Réseaux d'entreprises	720	553	-23%	1 786	1 431	-20%	2 958
Accessoires de réseaux		237		0	664		0
2-Autres Produits d'Exploitation	0	0		4	0		
3-Charges d'Exploitation	1 192	1 308	10%	3 124	3 486	12%	4 651
dont Charges de personnel	126	121	-4%	423	378	-11%	614
dont Autres charges d'Exploitation	235	249	6%	445	478	7%	190
Dont dotation aux amortissements	61	34	-44%	114	81	-29%	215
4-Résultat d'Exploitation	223	219	-2%	426	478	12%	584
5-Marge d'Exploitation	16%	14%	-9%	12%	12%	0%	11%
6-Charges Financières	103	94	-9%	201	263	31%	288
7-Produits financiers	9	44	389%	32	100	213%	50

NB : Les chiffres individuels de la société Servicom cotée en bourse ne représentent que 16% du volume d'activité du groupe, ainsi pour une meilleure analyse financière du groupe Servicom, veuillez vous référer aux indicateurs consolidés.

Le chiffre d'affaires de la société SERVICOM s'élève au 30/09/2012 à 3,9 MDT contre 3,5 MDT en 2011 enregistrant ainsi une évolution de 12%, cette croissance provient essentiellement du développement de la branche accessoires de réseaux dont le chiffre d'affaires s'établit à 664 KDT au 30/09/2012.

Le résultat d'exploitation s'établit au 30/09/2012 à 478 KDT en nette amélioration par rapport à 2011 qui était de 426 KDT. La marge d'exploitation s'établit au 30/09/2012 à 12%.

Par ailleurs, nous prévoyons pour 2012 un chiffre d'affaires de 6 MDT en augmentation de 13% par rapport à 2011 et ceci principalement par la montée en puissance du département accessoires de réseaux qui est spécialisé dans la fourniture, l'installation et la maintenance d'équipements essentiellement d'énergie tels que les onduleurs et les groupes électrogènes.

Indicateurs Groupe SERVICOM Consolidé

Désignation	3ème trimestre			Au 30/09			31/12/2011
	2011	2012	Variation	2011	2012	Variation	
1-Produits d'exploitation	6 931	8 431	22%	18 178	22 819	26%	25 524
SERVICOM	1 411	1 527	8%	3 546	3 964	12%	5 236
SERVITRA	2 607	3 180	22%	7 512	9 017	20%	10 062
SERVITRADE	2 348	3 249	38%	6 430	8 112	26%	9 437
SERVIPRINT	53	59	11%	178	192	8%	289
ALCHOUROUK (Libye)	0	0		0	0		0
SERVICOM IT	0	31		0	347		0
SERVIRAMA (Maroc)	512	385		512	1 187	132%	931
2-Autres Produits d'Exploitation	4	0		4	0		22

3-Charges d'Exploitation	6 265	7 829	25%	16 655	20 707	24%	23 442
dont Charges de personnel	598	836	40%	1 812	2 177	20%	2 503
dont Autres charges d'Exploitation	609	604	-1%	1 930	1 976	2%	2 161
Dotations aux amortissements et aux provisions	183	165	-10%	419	585	40%	929
4-Résultat d'Exploitation	651	602	-8%	1 508	2 112	40%	2 103
5-Marge d'Exploitation	9,4%	7,1%	-24%	8,3%	9,3%	12%	8,2%
6-Charges Financières	314	239	-24%	758	1 029	36%	1 072
7-Produits financiers	26	60	131%	66	138	109%	10

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe SERVICOM a observé courant le troisième trimestre 2012 une croissance de 26% passant de 18,2 MDT en 2011 à 22,9 MDT en 2012. Cette croissance provient de l'augmentation des volumes d'affaires de la plus part des secteurs et notamment les secteurs des travaux publics, télécommunications et ascenseurs.

Une amélioration soutenue des performances du groupe a été observée courant les trois premiers trimestres 2012. En effet, le résultat d'exploitation augmente de 40% par rapport à 2011 en s'établissant à 2,1 MDT.

D'autre part, la marge d'exploitation consolidée au 30/09/2012 s'établit à 9,3 % contre 8,3% en 2011 soit une hausse de 12%.

Ainsi, les résultats se sont améliorés dans le secteur des télécommunications (de 426 KDT en 2011 à 478 KDT en 2012), dans le secteur des travaux publics (de 457 KDT en 2011 à 689 KDT en 2012) et dans le secteur de la climatisation & ascenseurs (de 694 KDT en 2011 à 904 KDT en 2012).

Les neuf premiers mois de l'année 2012 ont été marqués par :

• **Télécoms :**

Le chiffre d'affaires de l'activité s'élève au 30/09/2012 à 3,9 MDT contre 3,5 MDT en 2011 enregistrant ainsi une évolution de 12%, cette croissance provient essentiellement du développement de la branche Accessoires de réseaux qui a généré un chiffre d'affaires jusqu'au 30/09/2012 de 664 KDT. Le chiffre d'affaires prévisionnel 2012 est de 6 MDT.

• **Travaux Publics :**

Le chiffre d'affaires de la société SERVITRA a progressé de 20% par rapport au 30/09/2011. Les neuf premiers mois de l'année 2012 ont été marqués par la montée en puissance du département routes et VRD grâce à l'entrée en exploitation de plusieurs projets importants. Ainsi le chiffre d'affaires du département Routes & VRD a progressé de 46% et s'établit au 30/09/2012 à 7 MDT contre 4,8 MDT au 30/09/2011.

Le chiffre d'affaires prévisionnel pour 2012 est de 13 MD, soit une croissance de 30% par rapport à 2011 et nous prévoyons une accélération de la croissance pour le dernier trimestre 2012 portée par un carnet de commande étoffé.

La société est très optimiste par rapport à l'année 2013 et prévoit une forte croissance et un chiffre d'affaires de 18 MDT

• **Climatisation & ascenseurs :**

Le développement du volume d'affaires de la société SERVITRADE et particulièrement l'activité ascenseurs avec un taux de croissance total de 26% par rapport au 30/09/2011. En effet, l'activité ascenseurs a permis de générer au 30/09/2012 un chiffre d'affaires d'environ 3 MDT et nous prévoyons de réaliser un chiffre d'affaires annuel de cette activité de plus que 4 MDT soit une hausse de 199% par rapport à 2011.

La croissance prévisionnelle du chiffre d'affaires annuel est de plus de 25% pour atteindre 12 MD portée par une forte progression des ventes d'ascenseurs..

• **Maroc :**

La signature de nouveaux projets de la filiale marocaine SERVIRAMA, opérant dans le secteur de la climatisation, a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires de 1,2 MDT au 30/09/2012.

Par ailleurs, l'année 2012 a été marquée par le démarrage de l'activité ascenseurs en plus de l'activité climatisation entamée en 2011.

Le chiffre d'affaires annuel prévisionnel 2012 est de 2 MDT grâce à l'accélération des ventes au 2^{ème} semestre.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

El wifack Leasing

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médénine 4100

La Société El wifack Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2012.

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30/09/2012										
Unité en (mD)										
Répartition des Approbations par secteur et par type:										
	3 eme Trim 2012		3 eme Trim 2011		Au 30/09/2012		Au 30/09/2011		Exercice 2011	
	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob
Agriculture	5 570	400	5 653		18 132	400	14 259		21 399	
Industrie	5 239	0	4 095		15 836		8 161		8 328	
Batiments et Travaux Publics	3 982	0	3 147		13 642		14 365		22 449	
Tourisme	1 444	0	321	297	11 930		1 951	297	2 625	467
Service et Commerce	17 401	530	13 290	211	59 206	530	41 780	1 131	60 580	1 761
Total	33 636	930	28 596	508	118 746	930	80 516	1 428	115 870	2 228
Total Général	34 566		29 014		119 676		81 944		118 098	
Répartition des Mises en Forces par secteur et par type:										
	3 eme Trim 2012		3 eme Trim 2011		Au 30/09/2012		Au 30/09/2011		Exercice 2011	
	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob
Agriculture	4 293	0	4 796		14 795		10 370		14 763	
Industrie	3 171	0	2 006		8 481		5 900		7 158	
Batiments et Travaux Publics	3 715	0	3 832		12 411		12 851		18 042	
Tourisme	2 857	0	163	297	8 973		2 382	297	2 406	467
Service et commerce	17 162	400	9 653	259	47 250	400	24 204	840	47 664	1 577
Total	31 198	400	20 450	566	92 910	400	55 717	840	90 033	2 044
Total Général	31 598		21 016		93 310		56 557		92 077	
	3 Tr 2012		3 Tr 2011		Au 30/09/2012		Au 30/09/2011		Au 31/12/2011	
Total des engagements en cours					186 501		145 034		148 248	
Total des engagements classés					9 185		7 479		6 808	
Trésorerie nette					2 338		1 230		2 106	
Ressources d'emprunt					140 453		110 177		115 921	
Capitaux propres					23 148		21 851		21 853	
Revenus Bruts de Leasing	26 003	19 213			73 483		57 004		79 404	
Revenus Nets de Leasing	4 161	3 517			11 845		10 058		14 082	
Produits Nets de Leasing	2 582	1 507			5 955		5 436		8 027	
Total des Charges d'expl (hors prov)	1 027	659			2 423		1 843		3 026	
. Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + Impayés										
. Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période										
. Les capitaux propres sont déterminés sans tenir compte du résultat de la période										
. Les ressources d'emprunts: représentent la part non échue des emprunts obtenus.										
. Produits Nets de Leasing : Revenus Nets de Leasing - Charges Financières + Produits de placement.										
Faits saillants:										
Le troisième trimestre de l'exercice 2012 a été marqué par:										
- Les MF ont enregistré un accroissement de 65% par rapport à la même période que 2011										
- Les revenus bruts ont enregistré un accroissement de 29% par rapport à la même période que 2011										

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « EMPRUNT SUBORDONNE AMEN BANK 2012 »

La Société AMEN BANK porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné « **EMPRUNT SUBORDONNE AMEN BANK 2012** » de D. 50 000 000, ouvertes au public le **17 août 2012**, ont été clôturées le **17 octobre 2012**.

INFORMATIONS POST AGO

Société Tunisienne du Sucre

Siège social : Avenue Tahar HADDAD Route de Tabarka –BEJA-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02 octobre 2012, la Société STS publie ci-dessous les résolutions adoptées :

Première Résolution

Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'Assemblée Générale Extraordinaire pour l'exercice 2011.

Deuxième Résolution

Après examen de l'article 49 des statuts de la Société Tunisienne du Sucre et l'article 388 des codes des Sociétés commerciales, L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la continuité de l'activité de la Société Tunisienne du Sucre.

*Le CMF a demandé une explication concernant le fait de continuer l'exploitation de la Société Tunisienne de Sucre sans pour autant évoquer les mesures prises pour remédier à la situation constatée par la société, à savoir des fonds propres en deçà de la moitié de son capital en raison des pertes et ce comme l'exige l'article 388 du code des sociétés commerciales.

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS**AMENCAPITAL 2**

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure simplifiée régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
Agrément du CMF N° 06-2012 du 16 février 2012

AMEN CAPITAL porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts de « AMENCAPITAL 2 » aura lieu à partir du **24 octobre 2012**.

« AMENCAPITAL 2 » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination :	AMENCAPITAL 2
Siège social :	124 Avenue de la Liberté, 1 ^{er} étage, 1002 - Tunis
Forme juridique :	Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure simplifiée
Durée :	10 ans à compter de la date de signature du premier bulletin de souscription, éventuellement prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune.
Visa :	Visa n°12-0790 du 23 octobre 2012
Objet Social :	La participation, pour le compte de porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises qui réalisent les projets prévus à l'article 21 de la loi n° 88-92 du 2 août 1988, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.
Législation applicable :	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
Montant du fonds :	10 000 000 dinars divisé en 10 000 parts de 1 000 dinars chacune.
Date d'agrément :	16 février 2012
Promoteurs :	AMEN BANK et AMEN CAPITAL
Gestionnaire :	AMEN CAPITAL
Dépositaire :	AMEN BANK
Distributeur :	AMEN CAPITAL

Pour plus d'informations sur AMENCAPITAL 2, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 23 octobre 2012, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 24 OCTOBRE 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,954%		
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,987%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,014%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,035%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,069%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,089%	1 003,116
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,097%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,132%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,158%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013		4,186%	
TN0008002743	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013		4,213%	
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,282%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,299%	1 016,624
	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013	4,310%		
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,593%	1 040,050
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,733%	1 056,011
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,082%	1 040,036
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,481%		987,108
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,576%	989,728
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,712%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,884%	1 034,214
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,174%		967,001
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,178%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,183%	964,329
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,256%	1 044,453
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,262%		952,072

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	142,726	142,738		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,533	12,512		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,287	1,288		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,838	34,841		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	47,434	47,437		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	170,717	171,929		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	588,266	590,547		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	135,436	136,185		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	126,818	127,273		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	117,940	118,079		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	115,211	115,506		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	92,779	93,465		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	144,051	144,230		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	106,946	108,178		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,590	106,848		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 327,419	1 330,015		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT *	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 330,936	2 333,989		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	107,978	108,444		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	106,986	106,879		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	122,587	122,697		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 214,065	1 212,571		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	133,494	133,898		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	15,658	15,788		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	5 989,958	6 005,193		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	-	5 000,000	5 000,000		
26	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 785,111	6 792,697		
27	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,354	2,342		
28	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,963	1,958		
29	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,269	1,265		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
30	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	106,493	106,288
31	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	103,547	103,557
32	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	104,607	104,616
33	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	101,726	101,737
34	TUNIS O-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	102,427	102,437
35	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	106,020	106,029
36	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	102,926	102,937
37	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	102,894	102,904
38	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	103,324	103,334
39	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	104,726	104,736
40	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	100,942	100,952
41	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	103,197	103,207
42	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	103,091	103,100
43	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	105,768	105,776
44	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	104,773	104,782
45	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	101,843	101,850
46	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	101,722	101,731
47	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	103,546	103,555
48	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	101,665	101,675
49	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	102,707	102,717
50	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	103,472	103,480
51	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	101,569	101,579
52	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	103,188	103,198
53	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	103,890	103,899
54	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	101,290	101,299

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
55	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,390	10,371
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	102,617	102,627
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	102,780	102,790
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	100,337	100,392
SICAV MIXTES								
59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	73,243	74,378
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	156,432	157,042
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1553,695	1559,980
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	113,997	114,587
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	113,999	114,705
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	94,349	95,298
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,854	16,874
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	273,271	274,113
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	42,398	42,992
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 564,213	2 581,593
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	81,408	81,735
70	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	59,322	59,601
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	101,734	101,910
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	114,360	114,654
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	106,296	106,837
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,628	11,672
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	12,654	12,788
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	16,166	16,469
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	16,359	16,707
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	12,706	12,790
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,902	10,922
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,628	10,644
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,674	10,686
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	128,365	129,116
83	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	128,164	128,535
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	11,148	11,233
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	117,504	118,243
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	20,551	20,688
87	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	91,930	92,362
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	91,962	92,276
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	98,344	98,618
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	100,232	100,810
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	99,832	100,109
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	99,665	99,956
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
93	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	99,350	99,548
94	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	114,237	114,855
95	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	141,525	141,261
96	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,356	11,364
97	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	122,284	122,394
98	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	117,755	117,869
99	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	105,518	105,796
100	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	103,730	104,243
101	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	190,917	191,309
102	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	165,957	166,357
103	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	143,915	144,160
104	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 475,456	10 512,111
105	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	221,789	222,284
106	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	144,628	144,983
107	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 589,599	1 596,231
108	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	113,831	113,265
109	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	94,456	94,140
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	121,620	122,148
111	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	9 724,600	9 727,703

* Initialement dénommé FCP AXIS CAPITAL PROTEGE

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériésPrix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en susLe Président du CMF
Mr. Salah EssayelIMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR –
Siège social : Boulevard du 7 novembre 1987 - 2035 Tunis -

La Société Tunisienne de l'Air -Tunisair - publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes Mr Abdelmajid DOUIRI (International Management & Auditing Company) et Khaled Kalia « administrateur provisoire » (Cabinet A MTA- Raja Ismail).

BILAN CONSOLIDE 2011.

(En milliers de Dinars Tunisien)	Notes	2011	2010
Goodwill		-	-
Autres immobilisations incorporelles		3 373	8 849
Immobilisations corporelles		1 074 625	992 705
Titres mis en équivalence	1	9 507	15 656
Autres immobilisations financières		19 199	30 409
ACTIFS IMMOBILISES		1 106 704	1 041 619
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	2	32 867	34 454
ACTIFS NON COURANTS		1 139 571	1 076 073
Stock		83 845	95 011
Clients et comptes rattachés		47 976	47 690
Autres actifs courants		156 363	134 973
Placements et autres actifs financiers		9 489	11 751
Liquidités et équivalents de liquidités		139 508	216 342
ACTIFS COURANTS		437 181	505 767
TOTAL BILAN		1 576 752	1 581 840
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		434 382	597 802
Capital de la société mère		106 199	106 199
Réserves consolidées	3	488 310	479 226
Résultats reportés consolidés	4	- 13 624	15 125
Résultat consolidé, part du groupe	5	- 146 503	- 2 749
INTERETS MINORITAIRES (IM)	6	3 253	3 946
Part des IM dans les capitaux propres des filiales		2 293	2 201
Part des IM dans les résultats des filiales		961	1 745
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		437 636	601 748
PASSIF NON COURANTS		469 307	504 746
Emprunts		395 827	451 006
Provisions	7	58 055	35 965
Autres passifs non courants		15 425	17 775
PASSIFS COURANTS		669 809	475 345
Fournisseurs et comptes rattachés		214 469	154 136
Autres passifs courants		248 859	198 833
Concours bancaires et Autres passifs financiers		206 481	122 377

(Du 1er janvier au 31 décembre 2011)			
(En milliers de Dinars Tunisien)	Notes	2011	2010
Revenus	8	1 027 673	1 111 633
Autres produits exploitation		52 476	64 852
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 080 149	1 176 485
Achats consommés		-407 291	-389 492
Charges de personnel		-249 008	-219 062
Redevances aéronautiques		-264 774	-276 634
Dotations aux amortissements et aux provisions		-115 251	-135 627
Autres charges d'exploitation		-134 247	-134 140
CHARGES D'EXPLOITATION		-1 170 571	- 1 154 975
RESULTAT D'EXPLOITATION DES SOCIETES INTEGREES		- 90 422	21 510
Charges financières		-44 498	-19 349
Produits financiers		6 460	11 396
Autres gains (pertes) ordinaires		-10 748	- 6 004
RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔTS		- 139 209	7 552
Impôts sur le résultat	9	- 254	- 7 987
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES		- 139 462	- 435
Dotations aux amortissements du Goodwill		-	-
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	10	- 6 080	- 566
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		- 145 542	- 1 004
Intérêts minoritaires		- 961	- 1 745
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		- 146 503	- 2 749

L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE 2011

	2011	2010
(En Milliers de Dinars Tunisien)		
Résultat net des sociétés Intégrées	-145 543	12 277
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
Dotations aux amortissements et aux provisions	115 251	107 780
Impôts différés	12	264
Plus value de cession	-467	-123
Autres éléments transférés dans le processus d'investissement		
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie	9 600	9113
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-21 146	129 311
(-) Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 49 952	-65 013

Flux de trésorerie net généré par l'exploitation	-71 099	64 298
Acquisitions d'immobilisations	-26 965	-169 721
Cessions d'immobilisations	6 471	55 143
Intérêts et Dividendes reçus	6 016	7774
Incidences des variations du périmètre		
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	-14 477	-106 804
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-2 894
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-1 734	-1 855
Augmentation du capital en numéraire	-	-
Emprunts nouveaux	69 205	156 716
Remboursement d'emprunts	-56 940	-131 935
Flux de trésorerie net lié au financement	10 531	20 332
Incidence des variations de cours de change sur les liquidités	-1 840	-4 017
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-76 885	-26 191
Trésorerie nette d'ouverture	216 342	242 004
Trésorerie nette de clôture	139 457	215 813

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Référentiel comptable

Les états financiers consolidés (EFC) ont été établis conformément aux normes comptables tunisiennes régissant la consolidation (NCT 35 à NCT 39) et selon la norme IAS 12 en ce qui concerne la comptabilisation des impôts différés ainsi que la norme IAS 21 « Effets des variation des cours des monnaies étrangères » traitant la conversion en monnaie de présentation les activités à l'étranger « SCI ESSAFA »

Les chiffres sont exprimés en Milliers de Dinars.

Choix des méthodes de consolidation

Pour définir la méthode de consolidation le groupe TUNISAIR a effectué les choix suivants :

- ✎ Ainsi pour AMADEUS SA : malgré la détention de l'actionnaire AMADEUS international de la substance du pouvoir en ce sens que le cœur du métier (savoir-faire) est entre ses mains, le groupe TUNISAIR a opté pour le critère de droit de vote (70%) du fait qu'il est plus conforme à l'esprit de la loi n° 2001-117 du 06/12/2001 sur les groupes de sociétés plutôt que le critère du pouvoir économique relevant plus des référentiels internationaux.

- ✎ Pour TUNISIE CATERING : celle ci est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence ; qui était en concurrence avec la méthode de l'intégration globale car le pourcentage des droits de vote détenu (45%) pouvait, selon la présomption prévue par la loi n° 2001-117 du 06/12/2001, être considéré comme constituant un contrôle et ouvrir la voie à la consolidation globale. Toutefois, des accords internes entre les actionnaires prévoient que la gestion effective devrait toujours revenir à NEWREST, actionnaire à hauteur de 34%, ce critère expressément prévu par les textes tunisiens, a été retenu par le groupe pour le choix de la méthode de consolidation.
- ✎ Pour AISA : on a choisi la méthode d'intégration proportionnelle suite au contrôle conjoint exercé sur celle-ci conformément à l'accord contractuel entre actionnaires (pacte des actionnaires en date du 05/06/2008).
- ✎ Pour toutes les autres sociétés du périmètre, il n'y avait aucune ambiguïté sur le choix du critère d'analyse du contrôle. La définition des méthodes de consolidation a été effectuée sur la base du pourcentage des droits de vote détenus.

Principales conventions, Méthodes et procédures comptables adoptées

- Les conventions comptables de base énoncées par le cadre conceptuel tunisien ont été respectées pour l'établissement des états financiers consolidés. Il en est principalement des conventions suivantes :
 - ✓ Les états financiers consolidés sont évalués au coût historique.
 - ✓ Le principe de la prééminence de l'économie sur le droit (et de la substance sur la forme) a été largement observé. Le retraitement des états financiers individuels a été effectué selon cette logique.
 - ✓ Le principe de comparabilité : Les états de 2011 et de 2010 ont été établis selon les mêmes méthodes.
- Les impôts différés ont été traités partiellement. En effet, seuls les impôts différés induits par les écritures de consolidation ont été comptabilisés et présentés selon les prescriptions de la norme IAS12.
- Aucun Goodwill n'a été enregistré car toutes les prises de participations ont été effectuées à la constitution des différentes sociétés. Pour la SCI ESSAFA, le coût d'acquisition des titres correspond à la juste valeur de la participation.
- Les opérations internes entre la société mère et les différentes sociétés du périmètre ont été éliminées, en totalité (pour les sociétés intégrées globalement) ou partiellement (pour les sociétés
- et les sociétés intégrées proportionnellement). Il ne s'agit pas seulement des prestations internes (achats, ventes) mais aussi des provisions internes constituées sur les titres de participations et les cessions internes d'actifs.

- Les pertes revenant aux minoritaires dans les filiales ainsi que toute perte future dépassent leurs intérêts minoritaires dans les capitaux propres (Capitaux propres négatifs) sont imputés aux intérêts minoritaires Conformément au paragraphe 24 de la norme comptable numéro 35.

PROCESSUS DE CONSOLIDATION

Les quatre étapes du processus de consolidation sont les suivantes :

- ✓ Homogénéisation des méthodes comptables
- ✓ Intégration des données
- ✓ Elimination des comptes et des opérations réciproques
- ✓ Répartition des capitaux propres




DATE DE CLOTURE

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque exercice.

Périmètre de consolidation

La filiale Mauritania Airways a été exclue, courant l'année 2011, du périmètre de consolidation du groupe Tunisair. En effet un jugement a été prononcé depuis le 15 Aout 2012 à l'encontre de cette filiale pour débiter les procédures de liquidation judiciaire vu qu'elle a été déclarée en mode de cessation de paiement depuis 2011.

Méthode de consolidation	Sociétés	Activité	Droits de vote
Sociétés intégrées globalement		Prestations de services pour les compagnies Aériennes.	100%
		Entretien et réparation des avions et des équipements avioniques	100%

	SCI ESSAFA	Immobilier	99,9%
	TUNISAIR EXPRESS	Transport aérien	88,73%
	amADEUS أماديوس	Prestations informatiques et Télécom	70%
Société intégrée proportionnellement		Services informatiques et Télécoms	50%
Sociétés mises en équivalence		Catering	45%
		Formation Aéronautique	34%

Notes Relatives Aux Postes Des Etats Financiers consolidés :

Note préliminaire

Les chiffres consolidés n'étant pas significativement différents de ceux de la société mère, nous renvoyons les lecteurs aux notes relatives aux états financiers individuels de cette dernière. Nous nous limitons ci-après à fournir des détails et explications sur les seuls postes spécifiques à la consolidation ou ceux affectés de manière relativement importante par cette dernière.

Note 1 : TITRES MIS EN EQUIVALENCE (T.M.E)

En DT	2011	2010
- Titres TUNISIE CATERING	3 753	8 656
- Titres ATCT	5 753	7 000
Total	9 506	15 656

Les titres mis en équivalence sont évalués pour la quote-part de la société mère dans les capitaux propres de la société détenue, y compris le résultat de l'exercice.

NOTE 2 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

En DT	2011	2010
Impôt différé Actif (a)	5	118
Autres actifs non courants	32 862	34 336
Total	32 867	34 454

(a) L'impôt différé actif correspond aux économies fiscales futures liées aux décalages temporels entre les résultats comptables et fiscaux. Ces économies sont analysées comme suit :

En DT	2011	2010
Impôt différé Tunisair	-	-
Impôt différé TUNISAIR EXPRESS	5	118
Total	5	118

Les économies fiscales différées sont affectées aux capitaux propres lorsqu'elles concernent les années antérieures ou incluses dans le résultat lorsqu'elles sont relatives à l'exercice.

NOTE 3 : RESERVES CONSOLIDEES

En DT	2011	2010
Réserves de la société mère	473 930	472 794
Réserves générées par la consolidation (b)	14 380	6 432
Total	488 310	479 226

Les réserves consolidées correspondent d'une part aux économies nettes d'impositions différées lorsque les différences fiscales temporelles concernent les exercices antérieurs et d'autre part aux différentes éliminations internes ou d'homogénéisation des comptes individuels et des écarts induits par l'élimination des titres des filiales.

(b)	2011	2010
Réserves consolidées provenant des impôts différés	-87	- 6 066
Autres réserves consolidées	14 467	12 498
Total	14 380	6 432

NOTE 4 : RESULTATS REPORTEES CONSOLIDES

Les résultats reportés consolidés correspondent à ceux de la société mère du fait :

- ✓ que les résultats reportés des sociétés intégrées globalement ont été répartis avec les autres capitaux propres de ces entités lors de leur consolidation;
- ✓ et que ceux des sociétés mises en équivalence ont été pris en compte lors de l'évaluation des titres au bilan consolidé sans qu'ils soient transférés dans ce dernier.

NOTE 5 : RESULTAT CONSOLIDE, PART DU GROUPE.

En DT	2011	2010
TUNISAIR	-109 039	-16 347
TUNISAIR HANDLING	-10 452	12 945
TUNISAIR TECHNICS	-17 193	-3 650
AMADEUS	4 475	4 081
TUNISAIR EXPRESS	- 7 546	- 40
ESSAFA	715	722
AISA	- 1382	107
TUNISIE CATERING	-4 835	-783
ATCT	- 1 245	214
Total	- 146 503	-2 749

Le résultat consolidé revenant au groupe correspond au résultat net des sociétés intégrées globalement et proportionnellement (mère et filiales) après déduction de la part de résultat revenant aux actionnaires minoritaires dans les filiales et après prise en compte de la quote-part du groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence, le tout après les éliminations internes opérées et prises en compte des impôts différés rattachables à l'exercice.

NOTE 6 : INTERETS MINORITAIRES

En DT	2011		2010	
	PART DANS LES CAPITAUX PROPRES	PART DANS LES RESULTATS	PART DANS LES CAPITAUX PROPRES	PART DANS LES RESULTATS

AMADEUS	345	1 918	324	1 749
ESSAFA	8	1	8	1
TUNISAIR EXPRESS	1 940	- 958	1 869	- 5
S/TOTAL	2 293	961	2 201	1 745
TOTAL	3 254		3 946	

- ✓ Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres correspondent à la part des actionnaires autres que TUNISAIR SA dans la situation nette des filiales après les différentes éliminations et homogénéisations.
- ✓ La part des minoritaires dans le résultat correspond aux intérêts des actionnaires autres que TUNISAIR SA dans les résultats des filiales (sociétés intégrées), après éliminations internes et au prorata du pourcentage d'intérêt détenu par les minoritaires.

NOTE 7 : PROVISIONS

En DT	2011	2010
TUNISAIR	31 357	11 255
TUNISAIR HANDLING	9 621	9 570
AMADEUS	16 688	14 809
TUNISAIR EXPRESS	389	331
Total	58 055	35 965

NOTE 8 : REVENUS

Les revenus de l'exercice après élimination des opérations intra groupe s'analysent comme suit :

En DT	2011	2010
TUNISAIR	929 878	993 386
TUNISAIR HANDLING	37 281	66 298
TUNISAIR EXPRESS	34 176	32 246
AMADEUS	11 015	10 743
TUNISAIR TECHNICS	16 248	8 788
ESSAFA	351	124
AISA	14	48
Total	1 027 673	1 111 633

NOTE 9 : IMPOT SUR LE RESULTAT

Les impôts sur le résultat se détaillent comme suit :

En DT	2011	2010
Impôt différé (économies)	-12	-265
Impôt exigible	-241	-7 723
Total	-253	-7 988

L'impôt différé actif enregistré dans le compte de résultat consolidé correspond aux économies fiscales liées aux impôts induits par les retraitements de consolidation.

NOTE 10 : QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE.

Les parts dans les résultats des sociétés mises en équivalence se détaillent comme suit :

En DT	2011	2010
- ATCT	-1 245	214
- TUNISIE CATERING	- 4 835	-782
Total	- 6 080	- 568

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR SA » - Tunis

OBJET : Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers Consolidés du Groupe TUNISAIR arrêtés au 31 Décembre 2011.

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 29 Octobre 2010, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du Groupe TUNISAIR relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe TUNISAIR, comprenant le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2011, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total net consolidé de bilan de **1 576 752 KDT**, une situation nette consolidée positive de **437 636 KDT** et un résultat consolidé déficitaire s'élevant à **146 503 KDT**.

1- Responsabilité des organes de direction et d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés

Les organes de direction et d'administration de votre société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés qui englobent un périmètre de consolidation arrêté par la société « TUNISAIR - SA » comprenant huit (8) sociétés dont cinq (5) filiales, intégrées globalement à savoir « Tunisair Technics », « Tunisair Handling », « Amadeus », « SCI Essafa » et « Tunisair Express » ; deux (2) entreprises associées consolidées par mise en équivalence « Tunisie Catering » et l'« ATCT » et une (1) coentreprise « AISA » intégrée proportionnellement.

3- Opinion des commissaires aux comptes avec réserves

3.1 La société « Mauritania Airways » filiale détenue à raison de 51 %, est exclue du périmètre de la consolidation du groupe « TUNISIAR » au 31 Décembre 2011, de ce fait, un retraitement des états financiers consolidés comparatifs de l'année 2010 a été fait. Il est à signaler qu'en vertu du jugement du tribunal de commerce de Nouakchott N°26-2012 du 08 Mars 2012, la société « Mauritania Airways » est déclarée en état de cessation de paiement avec effet du 01 Janvier 2011 et un Syndic de la liquidation est désigné à cet effet.

D'autres parts, la société Mère ne nous a pas communiqué le rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 Décembre 2011 de ladite filiale.

3.2 La société « AISA » est intégrée proportionnellement au niveau des états financiers consolidés du groupe « TUNISAIR » au 31 Décembre 2011 sur la base d'états financiers individuels non approuvés par son assemblée générale ordinaire et en l'absence des rapports de son commissaire aux comptes à la date de rédaction de ce rapport.

L'impact sur les résultats et les capitaux propres consolidés du groupe « TUNISAIR SA » au 31 Décembre 2011 est respectivement de - 1 382 KDT et 221 KDT.

De ce fait, nous ne pouvons pas estimer l'impact de tout éventuel changement significatif sur les états financiers consolidés du groupe.

3.3 La société « TUNISIE CATERING SA » est consolidée par mise en équivalence au niveau des états financiers consolidés du groupe « TUNISAIR » pour l'exercice clos au 31 Décembre 2011, sur la base d'états financiers individuels non approuvés par son assemblée générale ordinaire et en l'absence des rapports de son commissaire aux comptes à la date de rédaction de ce rapport.

L'impact sur les résultats et les capitaux propres consolidés du groupe est respectivement de - 4 835 KDT et 3 189 KDT.

De ce fait, nous ne pouvons pas estimer l'impact de tout éventuel changement significatif sur les états financiers consolidés du groupe.

3.4 L'examen des comptes clients de la société « TUNISAIR SA » nous a permis de constater que les procédures de contrôle interne adoptées au niveau de la gestion des recettes commerciales présentent des risques rattachés aux multitudes d'intervenants dans le système d'émission des titres de transports, de la facturation et du contrôle des encaissements.

Cette situation ne permet pas de prévenir et de détecter les erreurs et les omissions à temps et a conduit à la persistance des comptes comptables non justifiés et non apurés depuis plusieurs exercices. Dans ce cadre, il convient de préciser que :

- i. Certains comptes d'attente rattachés aux recettes commerciales n'ont pas fait l'objet d'un suivi régulier et adéquat à la date d'arrêt des états financiers relatifs à l'exercice 2011. Il s'agit principalement des ventes cash « 414XXX », des ventes clients agences de voyages et des GSA « 415XXX », des différences de caisse « 461249 » ainsi que le compte de recouvrements clients non encore identifiés « 468202 » pour des montants respectifs de 2 839 KDT, 406 KDT, 1 195 KDT et 1 197 KDT ;
- ii. Certains comptes intitulés RPA-Recettes commerciales demeurent dans les livres comptables de « Tunisair SA » bien que l'application est normalement non utilisable après l'installation et l'exploitation de RAPID au cours de l'année 2009 et ce pour un montant de 1 777 KDT.

3.5 L'examen des redevances aéroportuaires collectées par la société « TUNISAIR-S.A » auprès des passagers sont comptabilisées parmi les revenus. Celles facturées par les entreprises aéroportuaires et supportées par « TUNISAIR-S.A » sont constatées en charges.

Ce traitement comptable crée des distorsions entre les charges et les produits et affecte indûment la situation nette et les passifs de la Société.

3.6 Les immobilisations corporelles figurant à l'actif du Groupe « TUNISAIR » au 31 décembre 2011 pour un total net de 1 074 625 KDT dont 54 957 KDT n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique complet et exhaustif à la date de clôture des comptes. En conséquence, ces immobilisations n'ont pas été rapprochées aux données comptables conformément aux dispositions du paragraphe 17 de la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

De ce fait, nous ne pouvons pas estimer l'incidence de cette situation sur les comptes consolidés du groupe au 31 Décembre 2011.

3.7 La valeur des prestations fournies et facturées par « Tunisair Technics » aux compagnies aériennes autres que la société mère « Tunisair SA » s'élève à 16 221KDT.

Il en découle des procédures en vigueur que le résultat consolidé de l'exercice pourrait être minoré de la marge nette réalisée éventuellement sur les prestations rendues au cours de l'exercice 2011 aux compagnies aériennes autres que la société mère.

La valeur de cette marge ne peut être cernée avec précision vu l'absence d'un système de calcul de coût.

3.8 Les résultats de l'opération de l'inventaire physique des stocks de la société « TUNISAIR Technis » ayant comme valeur brute de 74 498 KDT n'ont pas été rapprochées aux données théoriques.

Par ailleurs, il convient de signaler que le résultat consolidé du groupe doit être minoré au 31 Décembre 2011 d'un montant de 1 850 KDT se rapportant à deux factures d'importation de pièces de rechanges non comptabilisées par la société « TUNISAIR Technis » et payées par la société mère « TUNISAIR SA »

3.9 La société « TUNISAIR Technics » a comptabilisé parmi ses revenus de l'exercice 2011, un montant de 13 957 KDT se rapportant à des prestations rendues à la compagnie aérienne « Mauritania Airways ». Ce montant est totalement provisionné au 31 Décembre 2011.

3.10 Le Groupe « TUNISAIR » n'a pas constaté des provisions au titre des risques et charges se rattachant aux sociétés suivantes :

- Pour « Tunisair Handling » au titre de l'utilisation du taux de 13% pour la détermination de la base soumise à la taxe sur la valeur ajoutée au titre des facturations établies à l'ordre de la société mère « TUNISAIR SA ». Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'estimer d'une manière adéquate l'impact de ces risques fiscaux sur le résultat consolidé, les passifs du Groupe ainsi que sur les Capitaux Propres Consolidés à la date du 31 Décembre 2011.
- Pour « Tunisair Handling » au titre des risques se rapportant au non respect de l'échéancier du contrat de vente Mourabaha avec la Banque Ezzitouna portant sur l'opération d'achat du terrain agricole sis à Akouda pour un montant global de 3 500 KDT en principal et 242 KDT d'intérêt.
- Pour « ATCT » à concurrence de 1 573 KDT au titre du complément de provision relative à la vérification fiscale approfondie survenue en 2011, ayant touché la période allant de 2007 à 2010.

3.11 A notre avis, et sous réserve de l'incidence des questions ci-dessus explicités, les états financiers consolidés mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière du Groupe « TUNISAIR » au 31 décembre 2011, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

4. Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les points suivants :

4.1. Comme il est indiqué dans nos précédents rapports, l'examen du compte de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports « O.A.C.A », nous a permis de relever des écarts au niveau des soldes réciproques se rattachant à diverses prestations et facturations concernant l'exercice 2011 et les exercices antérieurs. De plus, nous avons constaté qu'aucune provision n'a été constatée par le Groupe « Tunisair SA » pour couvrir le risque au titre du retard de paiement des dettes de l'« OACA » et du respect des conditions des concessions tarifaires octroyées par cette dernière, se présentant comme suit :

- ✓ Provision pour pénalités de retard sur les dettes de l'O.A.C.A pour un montant de 8 700 KDT ;
- ✓ Provision pour pénalités de retard sur les redevances impayées de la société « TUNISIE CATERING » pour un montant de 11 855 KDT ;
- ✓ Provision pour pénalités de retard sur les redevances impayées de la société « TUNISAIR EXPRESS » pour un montant de 3 689 KDT ;
- ✓ Provision pour déchéance des concessions tarifaires pour un montant de 3 970 KDT.

Toutefois, il convient de noter qu'en date du 02 août 2012, un procès verbal a été établi entre les deux parties et le ministère des transports portant entre autre sur la régularisation des comptes réciproques des deux organismes. Ce procès verbal, prévoit ce qui suit :

- ✓ Gel des dettes OACA au 30 juin 2012 et l'examen des propositions d'apurement en Conseil des Ministres dans le cadre d'une éventuelle restructuration du Groupe « Tunisair » ;
- ✓ Abandon des intérêts de retard au 30 Juin 2012 ;
- ✓ Poursuite de l'application de la même concession tarifaire accordée au Groupe « Tunisair » par l'OACA.

Ces avantages accordés au Groupe « Tunisair » sont tributaires de :

- L'accord du Gouvernement Tunisien;
- La publication d'un arrêté portant abandon de ces pénalités de retards.

A la date de rédaction de ce rapport, l'arrêté indiqué ci-dessus n'a pas été mis à notre disposition.

4.2. Comme il est indiqué dans nos précédents rapports, le matériel de transport aérien de la société « TUNISAIR SA », comprend deux avions présidentiels hors plan de vol et hors stratégie commerciale à la date de notre intervention, un Boeing B 737-700 acquis en 1999, et un Airbus A340-500 acquis en 2009, dont le coût global d'acquisition est estimé respectivement à 54 089 KDT et à 251 462 KDT.

Le prix de l'Airbus A340 - 500, comprend des avances versées à la société « Sabena Technics » au titre des aménagements « VIP » pour la somme de 76 003 KDT au 31 Décembre 2011. L'aménagement « VIP » de l'avion A340-500 s'est achevé au début du mois de février 2012 et la direction de « Tunisair. SA » a arrêté courant l'année 2012 un plan de vente actif afin de trouver un acquéreur aux deux appareils A340-500 et B737-700.

Selon les documents mis à notre disposition par la Direction Générale de la société, le dit plan de vente s'est concrétisé au cours du mois de septembre 2012 par la réception d'une offre d'achat de l'avion A340-500. La société « Tunisair SA » a obtenu les autorisations nécessaires pour la concrétisation de cette vente auprès du Gouvernement Tunisien et de son Conseil d'Administration.

La réalisation effective de la vente de l'A340-500 et le choix d'un intermédiaire pour la vente de l'avion B737-700 sont en cours à la date de rédaction de ce rapport.

D'un autre côté, il convient de préciser que les charges dont principalement les dotations aux amortissements, les charges financières et les pertes de change relatives à ces deux appareils, sont estimés à 10 193 KDT au titre de l'exercice 2011.

Les produits relatifs à la mise à disposition d'un avion spécial de la société « Tunisair. SA » au profit de la présidence de la République sont estimés forfaitairement à 400 KDT pour l'année 2011 et ce conformément à la convention signée en 2003. Cette convention est dénoncée par Tunisair.SA au cours de l'exercice 2012 et des discussions pour sa révision sont en cours.

Au cours de l'année 2011, la société « Tunisair. SA » a loué l'avion B737-700 au premier ministre pour une valeur globale de 1 450 KDT. Cette facturation a été opérée à raison de 50 000 DT par heure de vol.

4.3. Comme il est indiqué dans nos rapports relatifs à l'exercice 2010 et en application des dispositions de l'Article 270 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons révélé au Procureur de la République, en date du 05 Septembre 2011, certains faits qui pourraient être délictueux et qui ont été mis en évidence par nos travaux d'audit. Ils se rapportent essentiellement à :

- Des rémunérations servies et d'autres avantages accordés aux membres de la famille du Président déchu ;
- La mise à la disposition de la Présidence de la République de deux avions hors plan de vol et hors stratégie commerciale dont les charges qui se rapportent principalement aux dotations aux amortissements, aux charges financières ainsi qu'aux pertes de change sont estimées à 15 702 KDT au titre de l'exercice 2010 et à 10 193 KDT au titre de l'exercice 2011, alors que les produits y afférents se chiffrent à la somme de 400 KDT par exercice comptable.

Selon les documents mis à notre disposition par la société « Tunisair SA », cette affaire suit son cours normal et une expertise est déjà ordonnée par le Tribunal compétent.

4.4. La société « TUNISIE CATERING » a accusé des pertes cumulées nettes qui ont porté les fonds propres de la société au 31 décembre 2011 à 4 435 KDT soit 1 565 KDT en deçà de la moitié de son capital et qu'en conséquence, et conformément à l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, le conseil d'administration doit dans les quatre mois de l'approbation des comptes, provoquer la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société ou de la résorption des pertes enregistrées .

4.5. Suite aux événements exceptionnels qu'a vécu la Tunisie en Janvier 2011, un accord a été conclu entre la direction de la société « TUNISAIR SA » et l'UGTT portant sur la réintégration des sociétés filiales « Tunisair Handling », « Tunisair Technics », « Tunisair Express » ainsi que l'activité Catering au sein de la société mère et l'application du statut de cette dernière à tout le personnel du groupe.

5. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion de Groupe établi par le Conseil d'administration.

Tunis le 18 Octobre 2012

Les Commissaires Aux Comptes

Cabinet A.M.T.A Raja ISMAIL

AMI Consulting

Abdelmajid DOUIRI ✍

L'administrateur provisoire

Khaled Kalia ✍

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -
Siège social : Boulevard du 7 novembre 1987 - 2035 Tunis -

La Société Tunisienne de l'Air -Tunisair - publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Abdelmajid DOUIRI (IMI Consulting) et Khaled Kalia « administrateur provisoire »(Cabinet A MTA- Raja Ismail).

BILAN 2011

ACTIFS

Exercice clos le 31 décembre			
(En milliers de dinars tunisiens)	NOTES	2011	2010
Actifs Non Courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles		4 286	4 286
Amortissements		-4 128	- 4 003
		158	283
Immobilisations Corporelles	<u>6-1-1</u>	2 138 876	1 990 583
Amortissements		-1 177 040	-1 113 713
		961 836	876 870
Immobilisations Financières	<u>6-1-2</u>	180 186	184 132
Provisions		-48 602	-18 269
		131 584	165 863
Total des Actifs Immobilisés		1 093 578	1 043 016
Autres Actifs Non Courants	<u>6-1-3</u>	29 007	30 551
Total des Actifs Non Courants		1 122 585	1 073 567
Actifs Courants			
Stocks		3 597	3 691
Provisions		-62	-116
		3 535	3 575
Clients et Comptes Rattachés	<u>6-1-4</u>	141 897	127 976
Provisions		-108 720	-101 756
		33 177	26 220
Autres Actifs Courants	<u>6-1-5</u>	150 804	166 507
Placements et Autres Actifs Financiers	<u>6-1-6</u>	10 363	12 069
Liquidités et Equivalents de Liquidités	<u>6-1-7</u>	93 216	132 083
Total des Actifs Courants		291 095	340 453
TOTAL DES ACTIFS		1 413 680	1 414 021

* Le CMF a invité la société à compléter les notes aux états financiers conformément aux dispositions du système comptables des entreprises.

BILAN 2011

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Exercice clos le 31 décembre

(En milliers de dinars tunisiens)

	NOTES	2011	2010
Capitaux propres			
Capital Social	6-1-8	106 199	106 199
Réserves		473 859	472 670
Autres capitaux propres		71	125
Résultats Reportés		-13 624	15 125
Total Capitaux Propres Avant Résultat de l'Exercice		566 505	594 119
Résultat de l'Exercice Après Impôt		-134 425	-3 784
Total Capitaux Propres Avant Affectation	<u>6-1-8</u>	432 080	590 335
Passifs			
Passifs Non Courants			
Emprunts	<u>6-1-9</u>	352 168	398 752
Provisions	<u>6-1-10</u>	31 357	11 255
Autres Passifs Non Courants	<u>6-1-11</u>	15 321	11 342
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		398 846	421 349
Passifs Courants			
Fournisseurs et Comptes Rattachés	<u>6-1-12</u>	156 549	99 644
Autres Passifs Courants	<u>6-1-13</u>	230 410	186 657
Autres Passifs financiers	<u>6-1-14</u>	195 795	116 037
TOTAL PASSIFS COURANTS		582 754	402 338
Total des Passifs		981 600	823 686
Total des Capitaux Propres & Passifs		1 413 680	1 414 021

ETAT DE RESULTAT 2011

(En milliers de dinars tunisiens)

	NOTES	2011	2010
Produits d'Exploitation			
Revenus	<u>6-2-1</u>	929 878	994 014
Autres Produits d'exploitation	<u>6-2-2</u>	48 931	57 745
Total des Produits d'Exploitation		978 809	1 051 758

Charges d'Exploitation			
Achats d'Approvisionnements Consommés	<u>6-2-3</u>	-306 365	-270 630
Charges de Personnel	<u>6-2-4</u>	-168 154	-148 294
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	<u>6-2-5</u>	-107 665	-111 504
Redevances Aéronautiques	<u>6-2-6</u>	-264 774	-276 635
Assistance fournie aux avions		-137 743	-139 455
Loyer avions		-2 184	-19 273
Commissions sur Vente de titres de transport		-11 729	-11 628
Autres Charges d'Exploitation	<u>6-2-7</u>	-69 985	-81 609
Total des Charges d'Exploitation		-1 068 599	-1 059 029
RESULTAT D'EXPLOITATION		-89 790	-7 271
Charges Financières Nettes	<u>6-2-8</u>	-42 118	-13 379
Produits des Placements et Autres Produits financiers	<u>6-2-9</u>	8 865	26 442
Gains de change et Autres Gains Ordinaires	<u>6-2-10</u>	14 196	32 519
Pertes de Change et Autres Pertes Ordinaires	<u>6-2-11</u>	-25 578	-42 095
Résultat des Activités Ordinaires Avant Impôt		-134 425	-3 784
Impôt sur les Bénéfices		-	-
Résultat des Activités Ordinaires Après Impôt		-134 425	-3 784
Résultat Net de l'Exercice		-134 425	-3 784
Effets des Modifications Comptables	<u>6-2-12</u>	-23 465	6 125
Résultat Après effets de Modifications Comptables		-157 890	2 341

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE 2011

RUBRIQUES	NOTES	2011	2010
(En milliers de dinars tunisiens)			
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION	<u>6-3-1</u>		
Encaissements reçus des clients	<u>6-3-1-1</u>	920 639	1 011 408
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<u>6-3-1-2</u>	-807 103	-865 135
Intérêts payés		-14 645	-11 292
Impôts, Droits, Taxes et versements assimilés		-28 176	-27 365
Primes d'assurance déboursées		-13 763	-9 407
Autres flux affectés à l'exploitation		-76 480	-86 373
Flux nets affectés aux activités d'exploitation		-19 528	11 836

FLUX DE TRESORERIE LIES À L'INVESTISSEMENT	<u>6-3-2</u>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	<u>6-3-2-1</u>	-70 865	-161 688
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		467	651
Acquisitions d'immobilisations financières		0	-64
Cessions d'immobilisations financières		0	0
Prêts à Long et Moyen Termes accordés		-1 822	-39
Remboursements de prêts et cessions d'obligations		7 610	54 141
Intérêts et Dividendes reçus		33 814	37 327
Autres flux liés aux activités d'investissement		-423	-31
Flux nets affectés aux activités d'investissement		-31 219	-69 703
FLUX DE TRES. LIES AUX OP. DE FINANCEMENT			
Dividendes et autres distributions		0	-2 894
Encaissements provenant d'emprunts		148 408	156 716
Remboursements d'emprunts		-134 679	-125 165
Flux nets affectés aux activités de financement		13 729	28 657
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>6-3-3</u>	-1 849	-3 986
VARIATION DE TRESORERIE		-38 867	-33 197
Trésorerie au début de la période		132 083	165 279
Trésorerie à la fin de la période		93 216	132 083

Schéma des soldes intermédiaires de gestion

(En milliers de dinars tunisiens)

PRODUITS	2011	2010	CHARGES	2011	2010	SOLDES	2011	2010
Ventes de marchandises			Coûts d'achat des marchandises Vendues	-	-	Marge Commerciale	-	-
Revenus et Autres Produits d'exploitation	978 749	1 051 758	Achats d'approvisionnement. Consommés	-306 365	-270 630	Marge Sur Coût Matières	672 384	781 127
Marge Commerciale	-	-		-	-			
Marge sur coût matières	672 384	781 128	Autres charges externes	-484 070	-526 485	Valeur Ajoutée Brute	188 314	254 643
Valeur ajoutée brute	188 314	254 643	Total...	-484 070	-526 485			
	-	-	Impôts et Taxes	-2 318	-2 131			
	-	-	Charges de Personnel	-168 154	-148 294			
Total	188 314	254 643	Total	-170 472	-150 425	Excédent Brut d'Exploitation	17 842	104 218
Excédent ou insuffisance brut d'exploitation	17 842	104 218	Autres charges ordinaires	-25 558	-42 095		-	-
Autres gains ordinaires	15 412	36 696	Charges financières	-11 356	-9 481		-	-
Produits financiers et des placements	8 865	26 442	Dots. aux Amortissements et aux Provisions	-140 465	-120 402		-	-
Transferts de charges	854	839	Impôts sur les bénéfices	-	-		-	-
Total	42 973	168 195	Total	-177 399	-171 979	Résultat Activités Ordinaires après Impôts	-134 425	-3 784
Résultat des activités ordinaires	-134 425	-3 784		-	-			
	-	-	Effets Modifications Comptables	-23 465	6 125			
Total	-134 425	-3 784	Total	-23 465	6 125	Résultat Net après. Modification Comptable	-157 890	2 341

PRESENTATION DE LA SOCIETE

MANAGEMENT (Depuis le 01/03/2012)

Président Directeur Général : RABAH JERAD

Directeur Général Adjoint Commercial: KHALED CHELLY

Directeur Général Adjoint Technique : CHIHEB BEN AHMED

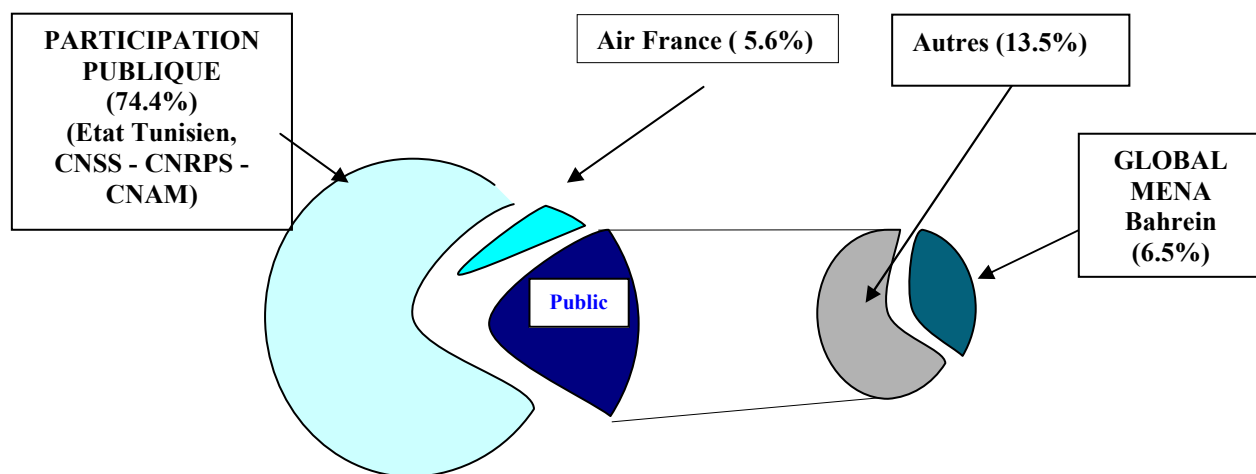
Secrétaire Général : NEJIA GHARBI

MANAGEMENT (En 2011)

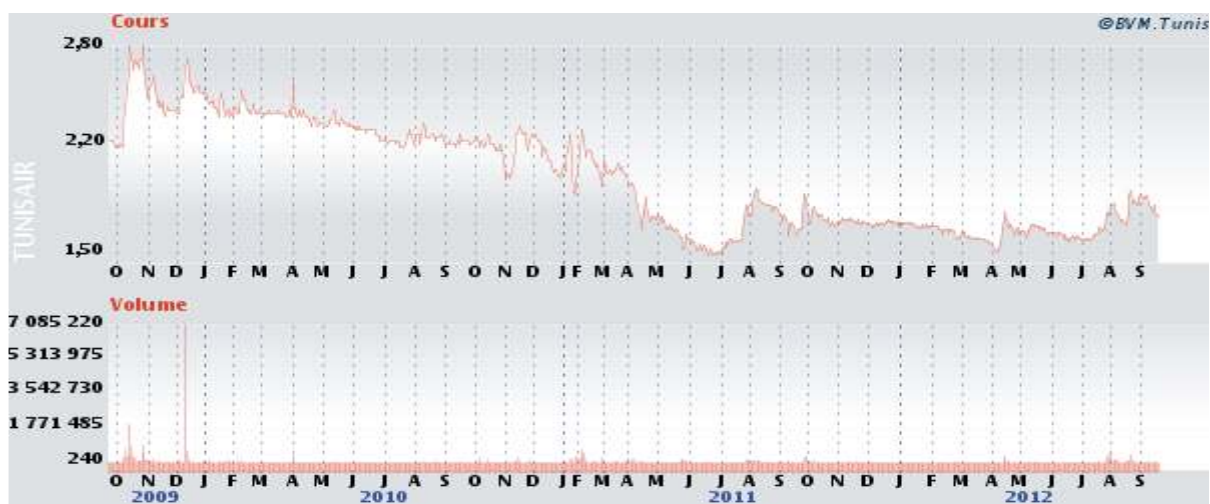
	Du 01/01/2011 au 30/05/2011	Du 31/05/2011 au 28/02/2012
Président Directeur Général	NABIL CHETTAOUI	MOHAMED THAMRI
Directeur Général Adjoint	-	RIDHA CHIKHROUHOU
Secrétaire Général	ABDERRAHMEN KHOCHTALI	FETHI JEBARA

DATE DE DEMARRAGE DE L'ACTIVITE: 21/10/1948

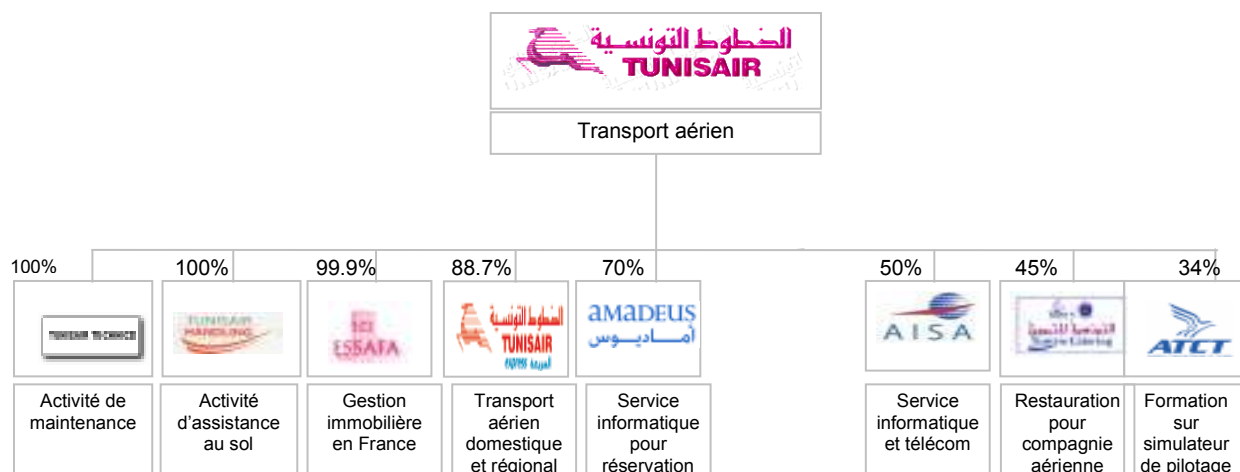
CAPITAL SOCIAL : 106 199 280



EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION



Structure du groupe



2

TUNISAIR

La flotte de TUNISAIR compte 34 appareils Boeing et Airbus et un ATR42.

Type d'avion	Nombre	Mode de financement
A320	14	8 en propriété 6 en Leasing Financier
A319	2	En Leasing Financier
A319ER	2	1 en Leasing Financier 1 par emprunt bancaire
A300-600	3	En propriété
B737-500	4	En propriété
B737-600	7	En Leasing Financier
B737-700	1	En propriété
A340	1	Emprunt bancaire
ATR 42 (Hors Service)	1	En propriété

3

LES FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

L'année 2011 a été marquée par les faits suivants :

3-1 Au niveau de l'exploitation:

- Augmentation du prix moyen du carburant de 41% passant d'une moyenne de 78 USD le baril en 2010 à 110 USD en 2011.
- Une baisse des revenus de l'activité de transport de 66MD passant de 969MD en 2010 à 904 MD au 31/12/2011 due à :
 - ✓ Une diminution des entrées touristiques toutes nationalités confondues.
 - ✓ Une régression du nombre de passagers transportés de 13.9% passant de 3 699 133 en 2010 à 3 183 530 en 2011 avec une légère amélioration du régulier de 1.6 % et une importante baisse en trafic charter de 48%.
 - ✓ Augmentation de la charge du personnel de 19,8MD due essentiellement à :
 - Augmentation salariale + 5,5MD.
 - Réintégration de 342 agents de Tunisie catering + 8,3MD
 - Réintégration statutaire de 189 saisonniers personnels au sol, 13 amnistiés, 22 révoqués et 68 personnels navigants commercial +3.2 MD.

3-2 Au niveau de l'investissement:

- Poursuite du paiement des avances pour le financement de la nouvelle flotte pour 19MD.
- L'aménagement de l'appareil A340 pour 39MD.
- Acquisition d'un nouvel appareil A320 en mai 2011 pour 67MD.

3-3 Au niveau de la trésorerie:

La trésorerie de la compagnie a enregistré une régression notable de 40MD suite à la baisse, d'une part de l'activité de transport et la poursuite des engagements de la société en termes d'investissement et d'exploitation d'autre part.

4 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

Les états financiers sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises, par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par TUNISAIR, pour l'élaboration de ses états financiers, sont les suivants :

4.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques, les fonds commerciaux et les droits au bail et sont amortis sur les durées suivantes :

	Durée
• Logiciels informatiques	3 ans
• Fonds commerciaux	20 ans
• Droits au bail	20 ans

L'amortissement des fonds commerciaux et des droits au bail concerne les acquisitions réalisées à partir du 1^{er} janvier 1997.

4.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations non réévaluées sont amorties linéairement sur les durées suivantes, conformément au décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant le taux maximum des amortissements linéaires :

	Taux
• Constructions en dur	5%
• Machines, matériels et équipements industriels	15%
• Machines et équipements de chauffage et frigorifique	10%
• Equipements informatiques	33.33%
• Mobilier et matériel de bureau	20%
• Partie durable des avions et des réacteurs	5.56%
• Plein potentiel des avions	20%
• Plein potentiel des réacteurs	33.33%
• Matériels de cuisine et buanderie	20%

• Tapis, rideaux, éléments et aménagements décoratifs	20%
• Matériel roulant	20%
• Autres machines, matériels et équipements	15%

4.3 Méthode des composants:

La méthode des composants consiste à défalquer l'avion en trois composants significatifs à savoir :

- La partie durable des avions et des réacteurs qui est amortie sur une durée de 18 ans
- Le plein potentiel des cellules des avions qui est amorti et remplacé sur un cycle qui varie de 6 à 12 ans selon le type d'avion.
- Le plein potentiel des réacteurs qui est amorti et remplacé sur un cycle en heures de vol qui varie de 5000 à 27000 HV selon le type de réacteur.

4.4 Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage.

Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4.5 Stocks :

- Les stocks font l'objet d'un inventaire physique en fin d'année.
- Les stocks sont évalués à leurs coûts d'achat moyens pondérés calculés à chaque entrée.

4.6 Provisions pour créances douteuses :

Les créances des clients en compte non recouvrées pour une période dépassant 12 mois, **par rapport à la date de clôture**, sont reclassées en créances douteuses et sont totalement provisionnées, tout en tenant compte des événements intervenus avant l'arrêté définitif des états financiers et ce conformément à la NCT 14.

4.7 Dettes et créances en monnaies étrangères :

Les créances et dettes d'exploitation en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change IATA. Elles sont converties à la fin de la période au cours de change de la banque centrale de Tunisie et ce conformément à la NCT 15.

Le traitement des pertes et des gains de change se présente comme suit :

- Les pertes et les gains de change, réalisés lors du règlement des créances et des dettes en monnaies étrangères, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice et sont inscrits parmi les autres gains et pertes ordinaires.
- Les pertes et les gains de change latents, résultant de la conversion des dettes et des créances à court terme au taux de change de la date de clôture, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice en contrepartie des comptes de tiers concernés.
- Les pertes et gains de change latents, résultant de l'actualisation des échéances à long terme des crédits au cours de change à la date de clôture, sont portés au compte «Ecart de conversion » et sont résorbés linéairement sur la durée restante du crédit.

4.8 Réserves pour fonds social :

Les comptes relatifs au fonds social sont traités et présentés en comptabilité conformément aux dispositions de la NCT 2 relative aux capitaux propres.

La norme préconise le traitement suivant :

❖ Le compte « Réserve pour fonds social » enregistre notamment les réserves pour fonds social lorsque le financement du fonds social est effectué par prélèvement sur le résultat de l'exercice lors de son affectation par l'assemblée ou en vertu de dispositions réglementaires.

❖ Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social doivent être inscrites à l'actif de la société et le montant utilisé de cette réserve doit être porté au niveau des notes aux états financiers.

Les rémunérations rattachées à ces opérations doivent venir en augmentation de la réserve pour fonds social.

❖ Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social doivent venir en déduction de la réserve et la nature de chaque catégorie d'opération doit être portée au niveau des notes aux états financiers.

4.9 Revenus :

Les émissions de titres de transport effectuées par la société sont initialement enregistrées dans des comptes d'attente passifs sous la rubrique « Recettes à ventiler ».

Ces émissions ne sont prises en compte pour la détermination du résultat net de l'exercice que lors de la réalisation de l'opération de transport des passagers et des marchandises ou, sinon, après une durée de 24 mois de non utilisation du titre de transport par son acquéreur.

4.10 Frais de formation:

Les frais de formation du personnel sont comptabilisés en charges de l'exercice de leur engagement. Cependant, les frais de formation du personnel navigant technique sont capitalisés en tant que charges reportées et sont amortis linéairement sur trois exercices.

ACTIFS

6.1.1 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Terrains	2 845		2845
Constructions	23 879		22 579
Constructions sur sol OACA	25 220		25 220
Constructions en cours	143		238
Matériels de transport aérien et réacteurs	1 711 770		1 601 175
Matériels de transport aérien en cours	269 151		236 165
Equipement de rechange avionique	47 086		43 200
Matériels d'exploitation	3 971		3 905
Equipements de bureau	31 161		31 038
Matériels de transport roulant	6 767		7 616
Matériels et outillages	4 289		4 232
Autres immobilisations corporelles	12 594		11 686
Autres immobilisations en cours	0		684
Total brut	2 138 876	(1)	1 990 583
Amortissements	-1 177 040		-1 113 713
Total net	961 836		876 870

Tableau des Valeurs Brutes des Immobilisations

Libellé	Solde début de l'exercice	Acquisition de l'exercice	Redressement	Sortie	Solde fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	4 286	-	-	-	4 286
Immobilisations corporelles					
<i>Terrains</i>	2 844	-	-1	-	2 843
<i>Constructions</i>	48 037	529	686	-11	49 241
<i>Equipement de Rechange Avionique</i>	43 200	5 003	-	-	48 203
<i>Partie durable avions et réacteurs</i>	1 301 501	42 737	29 392	-	1 373 630
<i>Révisions Générales des Réacteurs</i>	236 553	45 983	3 769	-16 662	269 643
<i>Grandes Visites des Avions</i>	63 121	10 759	-	-8 046	65 834
<i>Avance sur commande des avions</i>	236 165	68 814	-33 162	-	271 817
<i>Matériel d'Exploitation</i>	3 905	66	-	-	3 971
<i>Matériel de Transport Roulant</i>	7 616	562	-	-1 410	6 767
<i>Matériel & Outillage</i>	4 232	57	-	-	4 289
<i>Equipements de Bureau</i>	31 038	125	-	-	31 162
<i>Autres Immobilisations Corporelles</i>	12 371	117	-685	-327	11 476
Total immobilisations corporelles	1 990 583	174 750	-	-26 457	2 138 876
Total	1 994 869	174 750	-	-26 457	2 143 163

Tableau des amortissements

Libelle	Solde début exercice	Dotations de l'exercice	Redressement	sortie	Amortissement fin exercice
Immobilisations Incorporelles	4 003	125	-	-	4 128
Immobilisations corporelles					
<i>Constructions</i>	36 637	2 545	-123	-11	39 047
<i>Equipements de Rechange Avionique</i>	15 609	4 320	-	-	19 928
<i>Partie durable avions et réacteurs</i>	901 325	38 216	-	-	939 541
<i>Révisions Générales des Réacteurs</i>	89 382	30 318	-	-16 662	103 038
<i>Grandes Visites des Avions</i>	17 897	12 659	-	-8 046	22 510
<i>Matériel d'Exploitation</i>	3 394	194	-	-	3 587
<i>Matériel de Transport Roulant</i>	4 923	910	-	-1 410	4 423
<i>Matériel & Outillage</i>	3 459	188	-	-	3 647
<i>Équipement de Bureau</i>	29 923	365	-	-	30 288
<i>Autres Immobilisations Corporelles</i>	11 166	193	-	-327	11 032
Total immobilisations corporelles	1 113 713	89 908	-123	-26 457	1 177 040
Total général	1 117 716	90 033	-123	-26 457	1 181 169

6.1.2 Immobilisations financières :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Obligations et bons à long terme	997		996
Prêts	22 937		27 307
Titres de participation	153 813	(2)	153 814
Autres immobilisations	2 439		2 015
Total brut	180 186		184 132
Provision pour dépréciation des titres de participation et des prêts	-48 602		-18 269
Total net	131 584		165 863

(2) Les participations de Tunisair sont essentiellement des parts dans le capital de ses filiales. Le portefeuille est réparti entre Valeurs locales et Valeurs à l'étranger.

Les valeurs locales sont détaillées dans le tableau suivant :

(en dinars)	Nombre	val nominale	Valeurs	valeurs	Provisions		
Société	d'actions	de l'action	d'acquisitions CMP	historiques	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>	Variation
TUNISAVIA	320 729	10	2,291	734 770	0	0	0
TUNISAIR HANDLING	240 958	100	100	24 095 840	0	0	0
TUNISAIR TECHNICS	826 010	100	99,613	82 281 000	20 569 277	1 594 211	18 975 066
Tunisair Express	322 673	55	63	20 347 015	14 207 819	7 641 615	6 566 204
Amadeus Tunisie	3 500	120	100	350 000	0	0	0
Aviation IT Services Africa	18 000	10	0,139	2 500	2 500	0	2 500
Tunisie Catering	54 000	100	100	5 400 000	3 404 376	0	3 404 376
ATCT	59 500	100	100	5 950 000	539 092	0	539 092
Tunis Convention Bureau	50	100	100	2 000	5 000	5 000	0
Tunisie Tradenet	1 000	100	100	100 000	0	0	0
STUSID	1 250	100	100	125 000	0	0	0
STT de Tabarka	400	25	25	10 000	10 000	10 000	0
Société Protunisia	400	10	10	4 000	4 000	4 000	0
Compagnie Tunisienne de navigation	25 867	10	2,066	53 450	0	0	0
CERA	100	10	10	1 000	0	0	0
Foire Internationale de Tunis	450	32	50	22 500	0	0	0

SEPTH	4400	10	9.091	40 000	3 674	3 674	0
SNR	2900	5	5	14 500	0	0	0
Société El Fouladh	18 000	5	0,833	15 000	15 000	15 000	0
SOTUTOUR	472	100	100	47 200	47 200	47 200	0
Société Gammarth en liquidation	200	10	10	2 000	0	0	0
SAGEP	60	10	10	600	600	600	0
SODIS	17 142	10	5,6	95 710	0	0	0
			TOTAL 1	139 697 481	38 809 538	9 322 299	29 487 239

Les valeurs Etrangères sont détaillées dans le tableau suivant :

Société	Nombre	val nominale	Valeurs	valeurs	Provisions		Variation
	d'actions	de l'action (EUR/USD)	d'acquisitions (EUR/USD)	historiques (TND)	31/12/2011	31/12/2010	
SCI-ESSAFA	999	4 321 €	4 321 €	7 264 285	0	0	0
Muritania Airways	275 400	18,46 \$	18,46 \$	6 565 519	6 565 519	6 565 519	0
SITA-BELGE	41	5 €	5 €	389	0	0	0
SITA - NV	193 769		1,034 \$	286 034	0	0	0
			TOTAL 2	14 116 227	6 565 519	6 565 519	0
			TOTAL 1+2	153 813 708	45 375 057	15 887 818	29 487 239

6.1.3 Autres actifs non courants :

Cette rubrique enregistre essentiellement les écarts de conversion constatés sur les emprunts contractés en devises étrangères :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Ecart de conversion	20 135	(1)	22 756
Frais de formation	8 872		7 795
Total	29 007		30 551

(1) Les écarts de conversion se présentent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Ecart de conversion Actif	26 604		30 813
Résorptions	-6 469		-8 057
Total	20 135		22 756

Le solde de ce poste comprend les pertes de change latentes résultant de l'actualisation des échéances à long terme des emprunts et avances pour financement des avions libellés en devises étrangères.

6.1.4 Clients et comptes rattachés :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Clients ordinaires	33 177		26 220
Clients douteux	108 720		101 756
Total brut	141 897		127 976
Provisions	-108 720	(1)	-101 756
Total net	33 177		26 220

(1) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Clients locaux	6 176		6 432
Administration	6 067		5 043
Administration étranger en Tunisie	37		296
Clients refoulées	1 714		1 650
Agence de voyage et tours opérateurs	9 126		9 026
Clients à l'étranger	14 915		11 303
Compagnie non clearing	50 176		47 502
Fret	122		117
Client en cours d'apurement	20 387		20 387
Total net	108 720		101 756

6.1.5 Autres actifs courants :

Ce compte s'analyse comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Personnel et comptes rattachés	18 264		15 597
Etat et collectivités publiques	90 853	(1)	87 536
Débiteurs divers	15 611		44 338
Divers autres actifs courants	77 569	(2)	72 433
Total brut	202 297		219 904
Provisions	-51 493		-53 397
Total net	150 804		166 507

(1) La rubrique Etat et collectivités publiques se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
ETAT crédit de TVA	78 777		60 747
ETAT crédit d'impôt	10 888		25 499
TVA à l'étranger à récupérer	859		774
Ristourne TFP	329		516
Total	90 853		87 536

(2) Divers autres actifs courants :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Créance Tunisair Technics	13 981		14 792
Ventes BSP à encaisser	37 220		28 459
Charges constatées d'avance	3 145		2 522
Autres	23 223		26 660
Total	77 569		72 433

6.1.6 Placements et autres actifs financiers :

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Echéances à court terme sur emprunts obligataires	0		600
Echéances à court terme sur prêts	9 570		10 876
Echéances impayées	2 480		1 793
Intérêts courus à recevoir	793		594
Total brut	12 843		13 863
Provision pour dépréciation des prêts	-2 480		- 1794
Total net	10 363		12 069

6.1.7 Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Placements à court terme	20 637		73 047
Effets	62		115
Banques	72 273		58 644
Caisses	244		276
Total	93 216		132 082

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

6.1.8 Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Capital social	106 199	(1)	106 199
Réserve légale	10 620		10 620
Réserve pour fonds social	10 001	(2)	8 811
Autres réserves et fonds d'investissement	453 238		453 239
Autres capitaux propres	71		125
Modifications comptables	-23 465		6 125
Résultat reporté	9 841		9 000

Total net	566 505		594 119
Résultat de l'exercice	-134 425		-3 784
Total capitaux propres avant affectation	432 080		590 335

(1) Le capital social de la compagnie est réparti comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
ETAT TUNISIEN	68 882		68 882
CNSS (participation publique indirecte)	4 242		4 242
CNAM (participation publique indirecte)	1 772		1 772
CNRPS (participation publique indirecte)	4 138		4 138
AIR France	5 926		5 926
PETITS PORTEURS	21 239		21 239
Total	106 199		106 199

(2) Le poste « Réserve pour fond social » comprend les cotisations et les remboursements des différents postes du fond social.

(*) Conformément au décret 2009-2211 du 20 juillet 2009, accordant à la société « Tunis air » les avantages fiscaux prévus par l'article 52 du code d'incitations aux investissements, cette dernière bénéficie de l'exonération de l'impôt sur les sociétés pendant 5 ans au titre des bénéfices réalisés durant la période allant de 1er janvier 2009 au 31 décembre 2013. Pour le bénéfice de l'avantage fiscal, la société « Tunis air » doit inscrire les bénéfices exonérés dans un compte de réserve à régime spécial au passif du bilan en vue de leur emploi dans la réalisation d'investissements au sein d'elle-même. La société « Tunis air » est tenue de payer l'impôt sur les sociétés dû et non acquitté majoré des pénalités de retard prévues par la législation fiscale en vigueur en cas de non respect des conditions énumérés par le présent décret.

Le bilan du fond social se détaille comme suit :

RESSOURCES		EMPLOIS	
SOLDE AU 31/12/2010	2 221	Primes fin de carrière	1 181
Remboursement cotisation	1 215	Allocations scolaires	489
Remboursement prêt	2 230	Remboursement fonds de solidarité	714
Autres ressources	1	Résorption avances au F.S	500
Dotation de réserves pour F.S	1 500	Loisirs	10
Loisirs	143	Remboursement cotisation F.S	481
Participation des filiales	489	Restauration et dons	402
		Prêts accordés au personnel	1 618
Total ressources	7 800	Total emplois	5 397
		SOLDE au 31/12/2011	2 402

6.1.9 Emprunts :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Emprunts financement Boeing	2 441		15 270
Emprunts financement Airbus	349 727		376 292
Crédits exploitation	-		7 190
Total	352 168		398 752

6.1.10 Provisions pour risques et charges :

Le détail de cette rubrique est résumé dans le tableau suivant :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Provisions pour risque fournisseurs débiteurs	9 110		8 601
Provisions pour redevances OACA	44		44
Provisions pour affaires prud'homales	3 859		888
Provisions pour litiges commerciaux	3 644		1 665
Provisions pour pénalité de retard CNSS	14 700		57
Total	31 357		11 255

6.1.11 Autres passifs non courants :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Ecart de conversion	22 981		14 701
Résorptions	-7 660		-3 359
Total	15 321		11 342

6.1.12 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Fournisseurs locaux d'exploitation	78 914		46 772
Fournisseurs étrangers d'exploitation	40 250		20 191
Fournisseurs locaux d'immobilisation	792		388
Fournisseurs étrangers d'immobilisation	26 017		3 438
Fournisseurs, factures non parvenues	13 783		27 256
Fournisseurs, retenues de garantie	340		325
Fournisseurs, intérêts courus	-64		-64
Fournisseurs, avances et acomptes	-5 554		-733
Fournisseurs, reports solde créditeurs non mouvementés depuis 94	2 071		2 071
Total	156 549		99 644

6.1.13 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Créditeurs divers	123 375		69 371
Titres de transport non encore honorés	65 987	(1)	76 073
Personnel et comptes rattachés	22 070		21 613
Etat et collectivités publiques	6 679		5 163
Actionnaires, dividendes à payer	235		235
Divers autres passifs courants	12 064		14 202
Total	230 410		186 657

(1) Le poste recettes billets et LTA non encore honorés enregistre les billets et les LTA vendus à compter du 1^{er} janvier 2010 mais non encore utilisés au 31 décembre 2011.

6.1.14 Autres passifs financiers :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Echéances à moins d'un an sur emprunts	194 162		114 486
Intérêts courus et non échus sur emprunts	1 633		1 551
Total	195 795		116 037

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

6.2.1 Revenus :

Le chiffre d'affaires se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Revenus de l'activité de transport	926 147	(1)	990 756
Revenus de l'activité d'assistance aux cies. aériennes	3 731		3 258
Total	929 878		994 014

(1) Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Transport des passagers et de bagage	904 081	(i)	969 017
Transport du fret et de la poste	22 066		21 739
Total	926 147		990 756

(i) Le détail de ce poste se présente comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Revenus activité « régulier et supplémentaire »	637 172		600 139
Redevances d'embarquement et de sécurité collectées	103 527		96 848
Revenus activité « Charter » et frètement	163 382		272 030
Total	904 081		969 017

6.2.2 Autres produits d'exploitation :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Commissions sur ventes des titres de transport	1 407		1 302
Produits des comptes de réconciliation	16 770	(1)	24 433
Produits de réservation	0		931
Produits sur émissions des LTA	10 482		9 437
Produits des redevances pour concession VAB	12 028		12 957
Produits services rendus aux tiers	521		-246
Divers autres produits	7 723		8 931
Total	48 931		57 745

La rubrique « Produits des comptes de réconciliation » enregistre principalement les billets et les LTA vendus avant 1^{er} janvier 2010 n'ayant pas été utilisés jusqu'à le 31 décembre 2011.

6.2.3 Achats d'approvisionnements consommés :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Carburant avions	282 534		240 293
Charges sur opération de Hedging	0		6
Approvisionnements catering	17 497		25 013
Approvisionnements techniques	592		529
Autres approvisionnements consommés	5 742		4 789
Total	306 365		270 630

6.2.4 Charges de personnel :

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Personnel au sol	88 740		68 131
Personnel navigant technique	51 262		55 171
Personnel navigant commercial	28 152		24 992
Total	168 154		148 294

6.2.5 Dotations aux amortissements et aux provisions :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Dotations aux amortissements	93 141	(1)	81 154
Dotations aux provisions	15 740	(2)	34 526
Reprises sur provisions	-1 216		-4 176
Total net	107 665		111 504

(1) Les dotations aux amortissements se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	90 003		79 656
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	125		286
Dotations aux résorptions des charges à répartir	3 834		2 035
Transfert de charges d'amortissement	-821		-823
Total	93 141		81 154

(2) Les dotations aux provisions se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Dot. aux provisions pour créances douteuses	8 126		33 075
Dot. aux provisions p/risques et dépréciation d'actif	7 614		1 451
Total	15 740		34 526

6.2.6 Redevances aéronautiques :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Redevances de survol	77 698		82 090
Redevances d'atterrissage	35 781		36 712
Redevances d'embarquement	97 881		104 499
Diverses autres redevances	53 414		53 334
Total	264 774		276 635

6.2.7 Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Assurance des avions	10 505		7 580
Diverses autres charges d'exploitation	59 480	(1)	74 029
Total	69 985		81 609

(1) Diverses autres charges d'exploitation :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Loyers	6 320		4 908
Publicité	5 168		11 362
Prestation informatique	9 180		15 295
Documentation	2 749		2 971
Hébergement	5 977		5 983
Autres	30 086		33 510
Total	59 480		74 029

6.2.8 Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Intérêt des emprunts pour acquisition d'immo.	11 158		9 517
Charges financières LI.MO.CA	-128		-60
Dot. aux prov. pour dépréciation d'éléments financiers	30 762		3 875
Autres charges financières	326		47
Total	42 118		13 379

La variation du poste « Dotation aux provisions pour dépréciation d'éléments financiers » s'explique par la dépréciation de la participation de TUNISAIR dans ses filiales :

- TUNISAIR TECHNICS : 19 MD.
- TUNISAIR EXPRESS : 6,5 MD.
- TUNISIE CATERING : 3 MD.

6.2.9 Produits des placements et autres produits financiers :

Les produits des placements ont connu une diminution, due essentiellement à la baisse des dividendes reçus des filiales d'une part et la régression d'autre part des intérêts reçus suite à leur faible taux et la diminution de l'excédent de trésorerie.

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Intérêts des placements à court terme	1 671		1 683
Revenus des Emprunts Obligataires	100		111
Intérêts des dépôts bancaires à terme	1 057		2 983
Rémunération des comptes bancaires	246		213
Revenus des Prêts à long terme	185		383
Dividendes des entreprises, filiales	5 233		17 292
Dividendes des entreprises, non filiales	146		9
Divers autres produits des placements	227		3 768
Total	8 865		26 442

6.2.10 Gains de Change et Autres gains ordinaires :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Gains de change	14 849		25 001
Produits nets sur cessions d'immobilisation et autres Gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	536		5 842
Reprises sur amortissements et provisions	516		3 675
Produits divers ordinaires LIMOCA	-1 759		-2 073
Divers autres gains ordinaires	54		74
Total	14 196		32 519

6.2.11 Pertes de change et autres pertes ordinaires :

Les pertes de change et autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Pertes de change	22 413		38 602
Charge diverses ordinaires LIMOCA	177		779
Autres charges diverses ordinaires	2 988		2 714
Total	25 578		42 095

6.2.12 Effets des modifications comptables :

Les effets des modifications comptables au titre de l'exercice 2011 accusent un solde négatif pour une valeur de 23,5 MD.

- 12,3 MD: Effets négatifs suite Provision CNSS.
- 11,2 MD : Effets négatifs suite opération de contrôle fiscal.

NOTES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de codes spécifiques à tous les comptes, généraux ou particuliers, mouvementés dans les journaux de trésorerie : Banques, C. C. P et Caisses.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

6.3.1 Flux de trésorerie liés à l'exploitation :

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation sont essentiellement issus:

- 1/ Des rentrées de fonds découlant de la vente de billets de transport et de «LTA » par les agences locales et à l'étranger.
- 2/ Des rentrées de fonds provenant de l'assistance commerciale et technique des compagnies tierces, collectées par Tunisair.
- 3/ Des encaissements provenant des commissions perçues sur les ventes de titres et des divers autres revenus.
- 4/ Des règlements de facturation de biens et de services fournis par des fournisseurs ou des créiteurs divers.
- 5/ Des paiements au personnel ou pour leurs compte.
- 6/ Des rentrées et sorties de fonds vis-à-vis des compagnies d'assurance.
- 7/ Des intérêts versés y compris les intérêts sur emprunts.
- 8/ Des paiements d'impôts sur les bénéfices et divers autres impôts et droits.

6-3-1-1 : Les encaissements reçus des clients se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Encaissements des clients en Tunisie	158 339		127 954
Encaissements des clients à l'étranger	331 729		496 405
Encaissements des Ventes B. S. P	430 571		387 049
Total net	920 639		1 011 408

6-3-1-2 : Cette rubrique renferme les postes suivants :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Sommes versées aux fournisseurs	-653 859		-677 151
Sommes versées au personnel	-153 244		-187 984
Total	-807 103		-865 135

6.3.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement :

Les mouvements de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent essentiellement :

- Les décaissements effectués pour l'acquisition des avions, des réacteurs et des équipements avioniques, du matériel d'exploitation en piste et d'autres immobilisations corporelles.

- Les décaissements réalisés pour l'acquisition de titres de participation.
- Les prêts accordés à long et moyen termes.
- Les encaissements découlant du remboursement de prêts, de la cession d'obligations et de participations ainsi que les intérêts et les dividendes reçus.

6-3-2-1 Les sommes versées aux fournisseurs pour l'acquisition des immobilisations se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Fournisseurs étrangers d'immobilisation	50 824		-158 071
Fournisseurs locaux d'immobilisation	20 038		-3 617
Total	70 862		-161 688

6.3.3 Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Gain de change	5 593		11 889
Pertes de change	-7 442		-15 875
Total	-1 849		-3 986

NOTES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.4.1 Engagements donnés :

Les engagements donnés se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Crédits documentaires ouverts et non utilisés	8 984		6 184
Cautions données	2 090		40 906
Total	11 074		47 090

6.4.2 Engagements reçus :

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Garanties bancaires reçues	23		369
Cautions reçues	208		282
Total	231		651

6.4.3 Fidelys :

Volume Miles primes non consommés : 747 342 623 points à la date du 31 décembre 2011.

**Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne de l'Air
« TUNISAIR SA » - Tunis**

OBJET : Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011.

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 Octobre 2010, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société tunisienne de l'air « TUNISAIR-S.A », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **1 413 680 KDT**, une situation nette positive de **432 080 KDT** et un résultat déficitaire de **134 425 KDT** ont été arrêtés par votre conseil d'administration et relèvent de sa responsabilité.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction et d'administration de votre société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

3. Justification de l'opinion avec réserves

3.1. Recettes commerciales

L'examen des comptes clients nous a permis de constater que les procédures de contrôle interne adoptées au niveau de la gestion des recettes commerciales présentent des risques rattachés aux multitudes d'intervenants dans le système d'émission des titres de transports, de la facturation et du contrôle des encaissements.

Cette situation ne permet pas de prévenir et de détecter les erreurs et les omissions à temps et a conduit à la persistance des comptes comptables non justifiés et non apurés depuis plusieurs exercices. Dans ce cadre, il convient de préciser que :

- i. Certains comptes d'attente rattachés aux recettes commerciales n'ont pas fait l'objet d'un suivi régulier et adéquat à la date d'arrêt des états financiers relatifs à l'exercice 2011. Il s'agit principalement des ventes cash « 414XXX », des ventes clients agences de voyages et des GSA « 415XXX », des différences de caisse « 461249 » ainsi que le compte de recouvrements clients non encore identifiés « 468202 » pour des montants respectifs de 2 839 KDT, 406 KDT, 1 195 KDT et 1 197 KDT ;
- ii. Certains comptes intitulés RPA-Recettes commerciales demeurent dans les livres comptables de Tunisair SA bien que l'application est normalement non utilisable après l'installation et l'exploitation de RAPID au cours de l'année 2009 et ce pour un montant de 1 777 KDT.

3.2. Traitement comptable des redevances aéroportuaires

Les redevances aéroportuaires collectées par «Tunisair SA» auprès des passagers sont comptabilisées parmi les revenus. Celles facturées par les entreprises aéroportuaires et supportées par «Tunisair SA» sont constatées en charges.

Ce traitement comptable crée des distorsions entre les charges et les produits et affecte indûment la situation nette et les passifs de la Société.

3.3. Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve de l'incidence des questions évoquées ci-dessus, les états financiers de la société Tunisienne de l'Air « Tunisair. SA », annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société au 31 Décembre 2011, ainsi que sa performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

4- Paragraphes d'Observations

Sans mettre en cause notre opinion, nous attirons l'attention sur les points suivants :

4.1. Avions présidentiels

Comme il est indiqué dans nos précédents rapports, le matériel de transport aérien de la société « TUNISAIR SA », comprend deux avions présidentiels hors plan de vol et hors stratégie commerciale à la date de notre intervention, un Boeing B 737-700 acquis en 1999, et un Airbus A340-500 acquis en 2009, dont le coût global d'acquisition est estimé respectivement à 54 089 KDT et à 251 462 KDT.

Le prix de l'Airbus A340 - 500, comprend des avances versées à la société « Sabena Technics » au titre des aménagements « VIP » pour la somme de 76 003 KDT au 31 Décembre 2011. L'aménagement « VIP » de l'avion A340-500 s'est achevé au début du mois de février 2012 et la direction de « Tunisair. SA » a arrêté courant l'année 2012 un plan de vente actif afin de trouver un acquéreur aux deux appareils A340-500 et B737-700.

Selon les documents mis à notre disposition par la Direction Générale de la société, le dit plan de vente s'est concrétisé au cours du mois de septembre 2012 par la réception d'une offre d'achat de l'avion A340-500. La société « Tunisair SA » a obtenu les autorisations nécessaires pour la concrétisation de cette vente auprès du Gouvernement Tunisien et de son Conseil d'Administration.

La réalisation effective de la vente de l'A340-500 et de l'avion B737-700 sont en cours à la date de rédaction de ce rapport.

D'un autre côté, il convient de préciser que les charges dont principalement les dotations aux amortissements, les charges financières et les pertes de change relatives à ces deux appareils, sont estimées à 10 193 KDT au titre de l'exercice 2011.

Les produits relatifs à la mise à disposition d'un avion spécial de la société « Tunisair. SA » au profit de la présidence de la République sont estimés forfaitairement à 400 KDT pour l'année 2011 et ce conformément à la convention signée en 2003. Cette convention est dénoncée par Tunisair.SA au cours de l'exercice 2012 et des discussions pour sa révision sont en cours.

Au cours de l'année 2011, la société «Tunisair. SA» a loué l'avion B737-700 au premier ministre pour une valeur globale de 1 450 KDT. Cette facturation a été opérée à raison de 50 000 DT par heure de vol.

4.2. Situation avec l'O.A.C.A

Comme il est indiqué dans nos précédents rapports, l'examen du compte de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports « O.A.C.A », nous a permis de relever des écarts au niveau des soldes réciproques se rattachant à diverses prestations et facturations concernant l'exercice 2011 et les exercices antérieurs. De plus, nous avons constaté qu'aucune provision n'a été constatée par la société « Tunisair. SA » pour couvrir le risque au titre du retard de paiement des dettes de l'« OACA » et du respect des conditions des concessions tarifaires octroyées par cette dernière, se présentant comme suit :

- ✓ Provision pour pénalités de retard sur les dettes de l'O.A.C.A pour un montant de 8 700 KDT ;
- ✓ Provision pour pénalités de retard sur les redevances impayées de la société « TUNISIE CATERING » pour un montant de 11 855 KDT ;
- ✓ Provision pour déchéance des concessions tarifaires pour un montant de 3 970 KDT.

Toutefois, il convient de noter qu'en date du 02 août 2012, un procès verbal a été établi entre les deux parties et le ministère des transports portant entre autre sur la régularisation des comptes réciproques de deux organismes. Ce procès verbal, prévoit ce qui suit :

- ✓ Gel des dettes OACA au 30 juin 2012 et l'examen des propositions d'apurement en Conseil des Ministres dans le cadre d'une éventuelle restructuration de la société « Tunisair. SA » ;
- ✓ Abandon des intérêts de retard au 30 Juin 2012 ;
- ✓ Poursuite de l'application de la même concession tarifaire accordée à Tunisair par l'OACA.

Ces avantages accordés à la société Tunisair sont tributaires de :

- L'accord du Gouvernement Tunisien;
- La publication d'un arrêté portant abandon de ces pénalités de retards.

A la date de rédaction de ce rapport, l'arrêté indiqué ci-dessus n'a pas été mis à notre disposition.

4.3. Mauritania Airways

En vertu d'un jugement du tribunal de Commerce de Nouakchott - Mauritanie, en date du 08 mars 2012, sous le n° 26-2012, la société « Mauritania Airways » est déclarée en état de cessation de paiement avec effet du 01 Janvier 2011 et un Syndic de la liquidation est désigné à cet effet.

Au cours de l'exercice 2012, la société « Tunisair.SA » a fait opposition sur les produits de la liquidation entre les mains du syndic de la liquidation par les voies réglementaires.

Compte tenu de cette situation, les valeurs d'actifs (Participation et créances) de la société « Mauritania Airways » dans les livres de la société « Tunisair.SA » d'un montant égale à 51 583 KDT sont provisionnés à 100 % au 31 Décembre 2011.

4.4. Révélation au Procureur de la République

Comme il est indiqué dans nos rapports relatifs à l'exercice 2010 et en application des dispositions de l'Article 270 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons révélé au Procureur de la République, en date du 05 Septembre 2011, certains faits qui pourraient être délictueux et qui ont été mis en évidence par nos travaux d'audit. Ils se rapportent essentiellement à :

- Des rémunérations servies et d'autres avantages accordés aux membres de la famille du Président déchu ;
- La mise à la disposition de la Présidence de la République de deux avions hors plan de vol et hors stratégie commerciale dont les charges qui se rapportent principalement aux dotations aux amortissements, aux charges financières ainsi qu'aux pertes de change sont estimés à 15 702 KDT au titre de l'exercice 2010 et à 10 193 KDT au titre de l'exercice 2011, alors que les produits y afférents se chiffrent à la somme de 400 KDT par exercice comptable.

Selon les documents mis à notre disposition par la société Tunisair, cette affaire suit son cours normal et une expertise est déjà ordonnée par le Tribunal compétent.

4.5. Restructuration du groupe « TUNISAIR »

Suite aux événements exceptionnels qu'a vécu la Tunisie en Janvier 2011, un accord a été conclu entre la direction de la société « Tunisair. SA » et l'UGTT portant sur la réintégration des sociétés filiales « Tunisair Handling », « Tunisair Technics », « Tunisair Express » ainsi que l'activité Catering au sein de la société mère et l'application du statut de cette dernière à tout le personnel du groupe.

5. Vérifications et informations spécifiques

5.1. Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations fournies dans le rapport du Conseil d'Administration.

5.2. En application des dispositions de l'article 19 du Décret N° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

5.3. Dans le cadre de notre audit, nous avons également procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne ; elles concernent particulièrement le système d'information de gestion et les processus opérationnels connexes tel que signaler ci-dessus pour les recettes commerciales. Nous avons consigné ces insuffisances dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, qui fait partie intégrante du présent rapport, et les avons prises en considération lors de la conception des procédures d'audit des comptes.

Tunis le 16 Octobre 2012

Les Commissaires Aux Comptes

AMI Consulting

Abdelmajid DOUIRI ✍

Cabinet A.M.T.A Raja ISMAIL

L'administrateur provisoire
Khaled KALIA ✍

**Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne de l'Air
« TUNISAIR SA » - Tunis**

OBJET : Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011.

Messieurs,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre société, relative à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, et en application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Sur la base de nos travaux d'audit, nous avons pu constater une nouvelle convention de compte courant conclue en 2011 entre « TUNISIE CATERING » et « TUNISAIR-SA » portant sur l'octroi d'un emprunt de 1 800 KDT avec des intérêts décomptés au taux de 8% l'an.

2. Opérations réalisées relative à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 dont ci-après les principaux volumes réalisés :

- Certains membres du personnel de « TUNISAIR-S.A » sont mis à la disposition des sociétés filiales « TUNISAIR TECHNICS », « TUNISAIR HANDLING », « TUNISIE CATERING », « TUNISAIR EXPRESS » et « MAURITANIA AIRWAYS ». Les montants facturés et comptabilisés par « TUNISAIR-S.A » au titre de ces mises à disposition s'élèvent respectivement à 30 694 KDT, 18 056 KDT, 2 623 KDT, 0,9 Millions de Dinars et 26 KDT.
- « TUNISAIR TECHNICS » a facturé à « TUNISAIR-S.A » ses prestations relatives à l'assistance technique au titre de l'exercice 2011 pour un montant totalisant 113 421 KDT.
- « TUNISAIR HANDLING » a facturé à « TUNISAIR-S.A » ses prestations d'assistance au sol des passagers, des avions et du fret au titre de l'exercice 2011 pour un montant totalisant 16 923 KDT (soit 16 117 KDT avec révision à la hausse de 5%). Ces facturations ont été établies conformément à la convention commerciale conclue en Juin 2005 pour une durée indéterminée à compter du 1er Avril 2005 et des avenants signés au cours de l'exercice 2008.
- Certains membres du personnel de « TUNISAIR EXPRESS » sont mis à la disposition de « TUNISAIR SA ». Les montants facturés et comptabilisés à ce titre s'élèvent à 0,4 Millions de Dinars au cours de l'exercice 2011.
- Selon la convention d'assistance commerciale conclue entre la société « TUNISAIR EXPRESS » et la société « TUNISAIR S.A », Les montants facturés par « TUNISAIR EXPRESS » au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 8,5 Millions de Dinars alors que ceux facturés par « TUNISAIR-S.A » totalisent 4 Millions de Dinars.
- « TUNISAIR-S.A » a signé en 2005 une convention de prestation de formation avec la société « ATCT ». Le total des prestations de formation facturées en 2011 par l'ATCT s'élève à 2 844 KDT.
- « TUNISAIR-S.A » a mis à la disposition de sa filiale « Mauritania Airways » un avion de type ATR 42-300, moyennant un loyer mensuel forfaitaire de 50 KUSD et une réserve de maintenance de 297 USD par heure de vol. Cette mise à disposition a été autorisée par le conseil d'administration dans sa réunion du 8 Février 2008.
- « TUNISAIR-S.A » a mis à la disposition de sa filiale « Mauritania Airways » deux avions de type BOEING 737-700, qu'elle a affrétés auprès de « Wells Fargo Bank Northwest » en Dry Lease, moyennant principalement un loyer mensuel forfaitaire de 230 KUSD pour chaque avion. Ces contrats couvrent une durée ferme de 6 ans à partir de la date de mise en exploitation des avions (Juin 2009). Toutefois, il est à noter que le premier avion loué B737 a été restitué à « Wells Fargo Bank Northwest » suite à un accident et son prix a été remboursé par la compagnie d'assurance alors que le deuxième avion a été restitué à « Wells Fargo Bank Northwest » suite à un accord de « TUNISAIR SA » avec le loueur au cours du mois de février 2012.

- La société « AISA » a facturé à « TUNISAIR SA » ses prestations d'assistance informatique et de télécommunication au titre de l'exercice 2011 pour un montant totalisant 9 180 KDT.
- La société « AMADEUS TUNISIE SA » a facturé à « TUNISSAIR SA » ses prestations relatives aux redevances de réservation électronique de billets au titre de l'exercice 2011 pour un montant de 21 830 KDT.

3. Obligations et engagements de la société envers les sociétés du groupe

- Les dividendes encaissés ou à encaisser par « TUNISAIR-S.A » et comptabilisés au titre de l'affectation des résultats de ses filiales totalisent 5 196 KDT et se détaillent Comme suit :

Filiale	En (KDT)
ATCT	60
ESSAFA	708
AMADEUS	4 428
Total des dividendes	5 196

- Compte tenu du procès verbal du Conseil d'administration n°05/2011 du 17 Juin 2011, la Société « TUNISAIR-S.A » a conclu avec la société « TUNISIE CATERING » :

- Un avenant à la convention de mise à disposition du personnel qui stipule que, sous réserve de l'accord du conseil d'administration de «TUNISAIR SA », les parties mettent fin avec date d'effet au 01 Mai 2011 à la convention de mise à disposition. A cet effet, la société «TUNISAIR SA» a repris l'intégralité de son personnel de l'unité de production de Tunis à la date de la signature de cet avenant à savoir le 16 Juin 2011.
- Un avenant relatif à l'administration de la société « TUNISIE CATERING » signé en date du 20 Mai 2011 stipulant que le Président du conseil et le Directeur Général seront désignés par le conseil d'administration de « TUNISIE CATERING » sur proposition de « NEWREST ».
- Un protocole d'accord signé le 16 Juin 2011 prévoyant l'amendement du contrat commercial qui porte sur :
 - L'amendement du contrat commercial tout en gardant comme base les tarifs actuels ainsi que la formule de révision des prix ;
 - La révision des remises arriérés qui étaient calculées sur la base d'un taux unique de 5% et qu'il est prévu dorénavant d'indexer sur un taux progressif selon le chiffre d'affaires atteignant 10% ;
 - Le paiement à « TUNISIE CATERING » des factures de Janvier à Avril 2011 avec une remise forfaitaire de 2% intégrant l'ensemble des réclamations et autres litiges pour solde de tout compte pour cette période ;
 - La non application d'une retenue à la source de 1,5% sur les factures émises par « TUNISIE CATERING » sous réserve de l'accord du Ministère de Finances ;
 - L'annulation des factures émises à « TUNISIE CATERING » en 2009, 2010 et 2011 portant sur les billets d'avion du personnel, les pertes de matériel, les pénalités de retard, les charges sociales et fiscales, les débours etc.
 - Un délai de traitement comptable des avoirs à émettre ne pouvant excéder le 31 Décembre 2011 pour que ces éléments soient neutralisés dans les comptabilités de deux parties, sous réserve de la validité du processus par les commissaires aux comptes des deux parties et de la validation finale de leurs conseils d'administration.

- « TUNISIE CATERING » a facturé à la société « TUNISAIR SA » au cours de l'exercice 2011, son assistance « Catering » pour un montant de 8 583 KDT.

4. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

4.1 Les obligations et engagements de la Société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (Nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit (en dinars):

- La rémunération de l'ancien Président Directeur Général est fixée par l'arrêté de Monsieur le Premier Ministre du 8 mars 2010. L'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 01 Janvier au 01 Septembre 2011 est comme suit :
 - Un salaire brut de 48 766 DT ;
 - Une prise en charge des cotisations sociales et d'assurance groupe pour des montants respectifs de 4 744 DT et 452 DT;
 - Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 1 611 DT
 - Une voiture de fonction et un montant de 4 932 DT de carburant;
 - Des bons de restauration et des frais de téléphone pour des montants respectifs de 396 DT et 1 752 DT.

- La rémunération du nouveau Président Directeur Général est fixée par l'arrêté de Monsieur le Premier Ministre du 30 Juin 2011. L'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 26 Mai 2011 au 31 Décembre 2011 est comme suit :
 - Un salaire brut de 43 213 DT ;
 - Une prise en charge des cotisations sociales et d'assurance groupe pour des montants respectifs de 5 323 DT et 456 DT;
 - Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 1 425 DT
 - Une voiture de fonction et un montant de 4 315 DT de carburant;
 - Des bons de restauration et des frais de téléphone pour des montants respectifs de 330 DT et 5 103 DT.

- La rémunération du Président Directeur Adjoint est fixée par l'arrêté de Monsieur le Premier Ministre du 30 Juin 2011. L'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 31 Mai 2011 au 31 Décembre 2011 est comme suit :
 - Un salaire brut de 33 820 DT ;
 - Une prise en charge des cotisations sociales et assurance groupe pour des montants respectifs de 7 714 DT et 456 DT;
 - Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 1 117 DT
 - Une voiture de fonction et un montant de 3 452 DT de carburant;
 - Des bons de restauration et des frais de téléphone pour des montants respectifs de 330 DT et 3 452 DT.

4.2 Les obligations et engagements de la Société envers la Direction Générale, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, se présentent comme suit (en dinars) :

	P.D.G		DGA	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	(*) 140 284	17	(*) 65 409	17
TOTAL	140 284	17	65 409	17

(*) Dotation aux amortissements des voitures de fonction du Président Directeur Général et Directeur général adjoint comprise.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'Article 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis le 16 Octobre 2012

Les Commissaires Aux Comptes

AMI Consulting

Abdelmajid DOUIRI ✍

Cabinet A.M.T.A Raja ISMAIL

L'administrateur provisoire
Khaled Kalia ✍

NOTES COMPLEMENTAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1- Déficience du Système de Contrôle Interne au niveau des recettes commerciales

L'examen des comptes clients nous a permis de constater l'absence d'un système de contrôle interne efficace et des procédures adéquates de gestion des flux générés par la direction des recettes commerciales. En effet, nous avons relevé :

- Absence d'une définition claire des responsabilités ;
- Insuffisance des ressources et des moyens s'appuyant sur des systèmes d'information et des pratiques appropriées ;
- Absence d'une surveillance permanente portant sur le dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Cette situation ne permet pas de prévenir et de détecter les erreurs et les omissions à temps et a conduit à la persistance des comptes comptables non justifiés et non apurés depuis plusieurs exercices.

En effet au 31 Décembre 2011, plusieurs comptes d'attentes traitant ces flux n'ont pas pu être justifiés et suivis rigoureusement par la société, il s'agit principalement des :

- Comptes constatant les ventes cash (414XXX) ayant un solde débiteur cumulé de 2 839 KDT ;
- Comptes enregistrant les ventes clients Agences de voyages et des GSA (415XXX) ayant un solde créditeur cumulé de 406 KDT ;
- Comptes enregistrant les différences de caisses (461249) ayant un solde débiteur de 1 195 KDT ;
- Comptes recouvrement clients non encore identifiés (468202) ayant un solde créditeur cumulé de 1 197 KDT ;
- Comptes intitulés « RPA – Recettes commerciales » qui demeurent dans les livres comptables de la société malgré l'abandon de cette application après la mise en place d'un nouveau système « RAPID » depuis l'année 2009, ayant un solde débiteur cumulé de 1 777 KDT.
- Certains soldes des comptes clients d'un montant de 20 386 KDT totalement provisionnés ne sont pas toujours apurés au niveau des livres comptables à la date d'arrêté des comptes, et ce malgré la réalisation d'une mission d'apurement de ces comptes par un Bureau d'études externe.

2- Fonds social :

La société s'est conformée aux prescriptions de la norme comptable tunisienne n° 2 relative aux capitaux propres et aux dispositions de la circulaire ministérielle du 14 Mars 1988 pour la comptabilisation des prêts accordés en 2007 et ultérieurs ainsi que pour la dotation de la réserve pour fonds social sur la base d'une affectation des bénéfices décidée par ses assemblées générales ordinaires.

Le traitement comptable des opérations relatives à la gestion du fonds social conclues en 2006 et antérieurs ainsi que le mode de présentation des comptes correspondants ne respectent pas les prescriptions des textes sus-indiqués. En effet, les comptes relatifs au fonds social ont été regroupés et comptabilisés parmi les immobilisations financières pour un solde compensé débiteur s'élevant à 11 470 KDT au 31 Décembre 2007 (9 070 KDT au 31 Décembre 2011).

En application des résolutions du Conseil d'Administration tenu le 15 Novembre 2007, cette créance correspond au montant alloué par « TUNISAIR-S.A » au fonds social et sera recouvrée par des prélèvements sur les dotations des assemblées générales de 2007 et ultérieurs de la réserve pour fonds social. Un remboursement partiel de cette créance totalisant 500 KDT a été effectué en 2011 à partir du montant alloué par l'Assemblée Générale au fonds social.

Les remboursements relatifs aux prêts pour fonds social accordés antérieurement à 2007 et totalisant, en principal et en intérêts, la somme de 1 091 KDT au titre de l'exercice 2011 sont comptabilisés au crédit de la réserve pour fonds social.

3- Clients :

L'actualisation des créances en devises au cours de change du 31 Décembre 2011 a concerné 68 % du solde compensé des créances en devises.

4- Fournisseurs :

L'actualisation des dettes fournisseurs en devises au cours de change au 31 Décembre 2011 a concerné 86% des dettes en devises.

5- Immobilisations corporelles

La société n'a pas procédé au rapprochement des résultats de l'inventaire physique avec les données comptables de certaines immobilisations totalisant en brut au 31 Décembre 2011, la somme de 50 898 KDT et en net 2 344 KDT.

6- Justification des comptes avances et prêts et rapprochement avec les données de la direction de ressources humaines

A la date du 31 décembre 2011, la société « TUNISAIR SA » n'a pas procédé au rapprochement des soldes extracomptables de justification des prêts et avances avec les comptes comptables concernés.

Par ailleurs, il est à noter que jusqu'à la date de la rédaction du présent rapport, les états extracomptables de justification du compte fonds social ne nous ont pas été communiqués.

7- Provisions CNSS

La société « TUNISAIR SA » a fait l'objet d'un contrôle comptable opérée par la caisse nationale de sécurité sociale « CNSS » au titre de la période allant du 01 Octobre 2007 au 30 Septembre 2010. Ce contrôle a abouti à un redressement des cotisations sociales pour un montant de 12,3 KDT. Ce montant est confirmé en appel par le tribunal.

A la date de clôture des comptes, la société « TUNISAIR SA » a procédé à la comptabilisation dudit montant parmi les effets touchant les capitaux propres (Modifications comptables) et à la comptabilisation d'une provision complémentaire au titre de l'exercice 2011 pour un montant de 2,3 KDT.

8- Rapport sur les opérations d'inventaire physique des stocks

La société n'a pas procédé au rapprochement des résultats de l'inventaire physique avec les données comptables des stocks totalisant en brut au 31 Décembre 2011, la somme de 3 597 KDT et en net 3 535 KDT.

9- Liquidation de la filiale « Mauritania Airways »

La société « Mauritania Airways » a connu des difficultés au cours de l'exercice 2010 causées par la perte d'un appareil suite à une sortie de piste, l'interdiction de vol sur l'espace européen et par conséquent à la suspension de ses activités. En date du 23 Décembre 2010, la procédure d'alerte a été entamée par le commissaire aux comptes de cette filiale vu que les pertes cumulées ont dépassé le capital social.

A ce jour, nous avons noté qu'un jugement portant le N° 26-2012 du 08 mars 2012 à Nouakchott, est prononcé pour mettre la société «Mauritania Airways » en état de cessation de paiement avec effet du 01 Janvier 2011 et pour la désignation d'un Syndic de la liquidation.

Au cours de l'exercice 2012, la société « Tunisair SA » a fait opposition sur les produits de la liquidation entre les mains du syndic de la liquidation par les voix réglementaires.

Compte tenu de cette situation, les valeurs d'actifs de la société « Mauritania Airways » dans les livres de la société « TUNISAIR SA » d'un montant estimé à 51 583 KDT sont provisionnés à 100 % au 31 Décembre 2011. Le détail se présente comme suit :

- Titres de participations : 6 565 KDT
- Prêts : 442 KDT
- Comptes Clients : 44 576 KDT
- **TOTAL : 51 583 KDT**

10- Travaux d'analyse et de justification

10.1- Mission d'apurement des comptes

- Certains soldes de comptes clients totalement provisionnés et comptes fournisseurs s'élevant respectivement à 20 386 KDT et 4 260 KDT, sont en cours d'apurement ;

- Des suspens comptables et bancaires débiteurs et créditeurs résultant principalement de la mission d'apurement d'anciens comptes, totalisant respectivement 34 379 KDT et 29 484 KDT et présentés en compensé parmi les autres actifs courants, sont provisionnés à concurrence de 4 895 KDT ;

10.2- Suspens Comptables

Des décaissements et des encaissements non identifiés s'élevant respectivement à 2 560 KDT et 3 226 KDT figurent sur les relevés bancaires mais ne sont pas comptabilisés ;

L'aboutissement final de ces travaux pourrait avoir un impact sur le résultat de l'exercice ainsi que sur les capitaux propres de la société.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**SOCIETE CARTHAGE CEMENT**Siège social : Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3^{ème} Etage, Monplaisir, 1073 Tunis

La SOCIETE CARTHAGE CEMENT publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et Mr Mustapha MEDHIOUB.

BILAN ARRETE AU 30 juin 2012

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
		<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
ACTIFS				
<u>Actifs non courants</u>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles		2 907 208	2 831 517	2 842 678
Moins : amortissements		(359 531)	(217 975)	(287 985)
	1	<u>2 547 677</u>	<u>2 613 542</u>	<u>2 554 693</u>
Immobilisations corporelles		751 008 967	405 567 998	656 611 081
Moins : amortissements		(60 707 630)	(50 640 052)	(55 293 612)
	2	<u>690 301 337</u>	<u>354 927 946</u>	<u>601 317 469</u>
Immobilisations financières		699 701	685 196	699 982
Moins : provisions		-	-	-
	3	<u>699 701</u>	<u>685 196</u>	<u>699 982</u>
		<u>693 548 715</u>	<u>358 226 684</u>	<u>604 572 145</u>
<i>Total des actifs immobilisés</i>				
Autres actifs non courants	4	44 823 971	36 226 700	39 557 872
		<u>738 372 686</u>	<u>394 453 384</u>	<u>644 130 017</u>
<u>Total des actifs non courants</u>				
<u>Actifs courants</u>				
Stocks		13 594 636	9 798 225	11 777 874
Moins : Provisions/Stocks		(100 000)	-	(100 000)
	5	<u>13 494 636</u>	<u>9 798 225</u>	<u>11 677 874</u>
Clients et comptes rattachés	6	10 572 779	15 601 339	8 137 109
Moins : Provisions /Clients		(7 968)	-	(13 118)
		<u>10 564 811</u>	<u>15 601 339</u>	<u>8 123 990</u>
Autres actifs courants	7	9 378 778	7 920 266	14 623 579
Liquidités et équivalents de liquidités	8	1 069 450	60 553 365	42 642 600
		<u>34 507 675</u>	<u>93 873 195</u>	<u>77 068 044</u>
<u>Total des actifs courants</u>				
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>				
		<u><u>772 880 360</u></u>	<u><u>488 326 579</u></u>	<u><u>721 198 061</u></u>

BILAN ARRETE AU 30 juin 2012

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
		<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		145 423 907	145 423 907	145 423 907
Réserves		588 801	143 477	467 355
Autres capitaux propres		1 809 234	1 809 234	1 809 234
Prime d'émission		63 900 000	63 900 000	63 900 000
Résultats reportés		2 307 483	(440 002)	(3 400 979)
Modifications comptables		-	(9 554 671)	-
Résultats en instance d'affectation		-	6 917 572	-
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>214 029 425</u>	<u>208 199 517</u>	<u>208 199 517</u>
Résultat net de la période		866 048	4 353 418	5 829 908
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	9	<u>214 895 473</u>	<u>212 552 935</u>	<u>214 029 425</u>
PASSIFS				
<u>Passifs non courants</u>				
Emprunts	10	372 242 693	140 259 695	362 113 654
Crédits bails	11	10 873 710	12 461 974	11 864 629
Comptes courants actionnaires	12	70 869 685	65 689 901	68 213 627
Passifs d'impôts	13	1892059	7 788 263	7 099 243
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>455 878 147</u>	<u>226 199 833</u>	<u>449 291 153</u>
<u>Passifs courants</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	54 001 003	34 891 783	42 313 947
Autres passifs courants	15	13 135 137	4 690 932	5 356 317
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	34 970 601	9 991 096	10 207 218
<u>Total des passifs courants</u>		<u>102 106 140</u>	<u>49 573 811</u>	<u>57 877 482</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>557 984 887</u>	<u>275 773 644</u>	<u>507 168 636</u>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		<u>772 880 360</u>	<u>488 326 579</u>	<u>721 198 061</u>

ETAT DE RESULTAT
(*exprimé en dinar tunisien*)

	<u>NOTE</u>	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
		<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2011</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	17	14 493 894	14 417 080	29 126 152
Production immobilisée	18	3 749 280	3 027 762	6 589 673
Autres produits d'exploitation		9 500	4 350	-
Total produits d'exploitation		18 252 674	17 449 192	35 715 825
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de produits finis et des encours		(1 585 506)	(1 270 399)	(3 128 352)
Achats d'approvisionnements consommés	19	4 794 722	3 759 751	8 285 592
Charges de personnel	20	5 415 855	3 568 370	9 157 437
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	4 818 119	4 727 471	11 138 128
Autres charges d'exploitation	22	2 164 964	1 209 966	3 059 792
Total des charges d'exploitation		15 608 154	11 995 159	28 512 597
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 644 520	5 454 033	7 203 227
Charges financières nettes	23	(532 935)	(732 193)	(1 600 725)
Produits des placements	24	177 703	575 193	1 175 581
Autres gains ordinaires	25	8 359	26 051	353 297
Autres pertes ordinaires	26	(959 262)	(3 939)	(5 890)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT		1 338 385	5 319 145	7 125 489
Reprise sur passifs d'Impôts	13	1 042 280	545 765	1 234 784
Impôt sur les bénéfices		(1 514 617)	(1 511 492)	(2 530 365)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		866 048	4 353 418	5 829 908
Eléments extraordinaires		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		866 048	4 353 418	5 829 908

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE*(exprimé en dinar tunisien)*

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	2012	2011	2011
Flux de Trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	14 496 575	8 797 582	33 409 956
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(11 739 760)	(9 920 705)	(18 910 573)
Intérêts payés	(5 165 644)	(5 570 924)	(13 499 063)
Impôts et taxes payés	(305 385)	(4 225 865)	(8 628 039)
Autres flux	9 699 010	2 861 849	2 099 954
	<u>6 984 796</u>	<u>(8 058 063)</u>	<u>(5 527 765)</u>
Flux de Trésorerie affectés à l'exploitation			
Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(74 160 167)	(68 620 454)	(305 340 788)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(69 824)	(84 688)	(152 423)
	<u>(74 229 991)</u>	<u>(68 705 142)</u>	<u>(305 493 211)</u>
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement			
Flux de Trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts bancaires	13 462 375	35 259 695	283 780 322
Remboursements des emprunts bancaires	-	(6 666 672)	(31 666 672)
Remboursements des crédits Leasing	(2 583 188)	(1 977 299)	(4 284 794)
	<u>10 879 187</u>	<u>26 615 724</u>	<u>247 828 856</u>
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement			
Variation de Trésorerie	<u>(56 366 008)</u>	<u>(50 147 481)</u>	<u>(63 192 120)</u>
<i>Trésorerie au début de la période</i>	<i>42 598 701</i>	<i>105 790 822</i>	<i>105 790 822</i>
<i>Trésorerie à la clôture de la période</i>	<i>(13 767 306)</i>	<i>55 643 341</i>	<i>42 598 701</i>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Carthage Cement » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 octobre 2008, suite à la scission totale de la société « Les Grandes Carrières du Nord » en deux sociétés : « Carthage Cement » et « GCNTrade ».

La société « les Grandes Carrières du Nord » a apporté dans le cadre de sa scission totale à la société « Carthage Cement » un actif constitué d'un complexe de production d'agrégats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une propriété dénommée « Essekoum et El Adham » d'une superficie totale de 218 Ha, 80 A, objet du titre foncier N° 41895 BEN AROUS/ 41020 devenu après refonte N° 48843 BEN AROUS consistant en une carrière, lequel actif est grevé d'un passif.

L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à D : 110.628.081 s'analysant ainsi :

Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres Actifs	1.789.551
Passifs financiers	(30.165.594)
Autres passifs	(7.395.875)
	110.628.081
<u>Apport net</u>	<u>110.628.081</u>

Cet apport net a été réparti comme suit :

Apport en capital	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

L'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2008 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 66.319.940 DT pour le ramener de 108.800.000 DT à 42.480.060 DT et ce par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions.

Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants associés rémunérés au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.

L'Assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 29.200.000 DT pour le porter à 71.680.060 DT, et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société BINA CORP, qui a racheté la participation de BINA HOLDING.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010 a décidé de réduire le nominal de l'action pour le ramener de dix dinars (10 DT) à un dinar (1 DT).

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 avril 2010, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de

71.000.000 DT en numéraire pour le porter de 71.680.060 DT à 142.680.060 DT par l'émission de 71.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 1,900 DT l'action, soit 1 dinar de nominal et 0,900 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT pour le porter de 142.680.060 DT à 145.423.907 et ce par l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 dinar chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

Enfin, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social en numéraire pour un montant de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT par l'émission de 26.710.506 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 3 DT l'action, soit 1 dinar de nominal et 2 DT de prime d'émission, à libérer intégralement lors de la souscription.

Au 30 juin 2012, les formalités de souscription à cette augmentation ne sont pas encore réalisées.

La société « Carthage Cement » a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustraset carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué,
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.

L'activité de la société est régie par la loi n°89-20 du 22 février 1989 réglementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n° 2000-97 du 20 novembre 2000.

II. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

- ✓ Les états financiers de la société « Carthage Cement » sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la Loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.
- ✓ Les états financiers sont établis en dinar tunisien et couvrent la période allant du 1er janvier au 30 juin 2012.
- ✓ Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique;
- Convention de la périodicité;

- Convention de rattachement des charges aux produits;
- Convention de prudence;
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la présentation des états financiers arrêtés au 30 juin 2012 se résument comme suit :

3-1 **Unité monétaire**

Les comptes de la société « Carthage Cement » sont arrêtés et présentés en dinar tunisien.

3-2 **Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur coût d'acquisition et à leur mise en utilisation.

Les charges d'emprunts qui sont directement imputable à l'acquisition, la construction ou la production d'un bien sont incorporées dans le coût de ce bien.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles à l'exception des terrains est calculé suivant le mode linéaire en fonction et de leurs durées d'utilité effectives ci-dessous indiquées :

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Constructions Front	10 ans
Carrière	50ans
Constructions	20 ans
Agencements, installations et aménagements	10 ans
Matériels et outillages	7 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels et mobiliers de bureau	5 ans
Matériels informatiques	3 ans

3-3 **Contrats de location financement**

Tous les contrats de crédit-bail sont testés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée, déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont la société est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si cette valeur est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3-4 **Les frais préliminaires**

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de l'entreprise, engagés au moment de la création de l'entreprise, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires d'une entreprise en phase de création peuvent être portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de l'entreprise et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais peuvent englober toutes les charges antérieures au démarrage de la société : charges financières, honoraires, amortissements...etc.

Ils devraient être résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de la cimenterie et de cinq ans, à partir de leur engagement.

3-5 **Stocks**

Les stocks sont constitués principalement de produits de carrières et de pièces de rechange.

Ces stocks font l'objet d'un inventaire physique à la fin de chaque exercice.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont évalués comme suit :

- ✓ Les produits de carrières, au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation.
- ✓ Les pièces de rechange, au coût d'acquisition.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits finis sont valorisés au coût de revient, déterminé sur la base des données comptables et compte tenu des charges directes et indirectes estimées à chaque stade de la production.

3-6 **Emprunts**

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues et relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie, sont capitalisées au niveau du coût.

3-7 **Passifs d'impôts**

La société s'est engagée de payer l'impôt au titre des plus-values réalisées par la société « Les Grandes Carrières du Nord » suite à sa scission totale.

Ces impôts, considérés jusqu'au 31 décembre 2009 comme un engagement en hors bilan, ont été constatés en 2010 et ce à concurrence du montant restant dû, parmi les passifs, sous la rubrique « Passif d'impôts ».

Cet ajustement s'est traduit par une modification comptable affectant les résultats reportés pour un montant de 9.554.671 DT.

*A/ACTIFS**NOTE N°1:IMMOBILISATIONS INCORPORELLES*

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent au 30 juin 2012 un solde de 2.547.677 DT et s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
▪ Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000	2 700 000
▪ Licences	1 051	1 051	1 051
▪ Logiciels	93 005	23 084	28 475
▪ Frais de recherche et de développement	12 348	6 578	12 348
▪ Immobilisations incorporelles encours	100 804	100 804	100 804
Total Brut	2 907 208	2 831 517	2 842 678
▪ Amortissements des immobilisations incorporelles	(359 531)	(217 975)	(287 985)
Total Net	2 547 677	2 613 542	2 554 693

NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent au 30 juin 2012 un solde net d'amortissements de 690.301.337DT, contre 601.317.469DT au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Terrains	2 965 922	2 965 922	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	823 949	756 464	824 313
Carrière	111 707 060	111 707 060	111 707 060
Constructions	54 014 372	47 823 320	47 823 320
Installations climatiseurs	127 400	120 681	127 400
Installations téléphoniques	131 614	137 902	131 614
Engins de carrière acquis en leasing	9 240 028	9 240 028	9 240 028
Matériel de transport	808 691	804 244	804 243
Matériel de transport acquis en leasing	1 931 500	1 770 269	1 889 801
Matériel industriel	12 561 033	12 006 095	12 053 855
Matériel informatique	489 987	433 067	478 167
Mobilier & Matériel de bureau	530 977	485 635	499 372
Outillage industriel	807 166	731 083	739 359
Matériel Ready Mix	62 889	60 689	62 889
Matériel Ready Mix acquis en leasing	11 147 606	4 590 846	6 099 664
Dédouanement matériel acquis en leasing	8 676	-	8 676
Immobilisations corporelles en cours (A)	543 650 097	211 934 693	461 155 396
Total Brut	751 008 967	405 567 998	656 611 081
Amortissements des immobilisations corporelles	(60 707 630)	(50 640 052)	(55 293 612)
Total Net	690 301 337	354 927 946	601 317 469

(A) : Les immobilisations corporelles encours qui totalisent au 30 juin 2012 un montant de 543.650.097DT se détaillent comme suit :

<u>Immobilisations corporelles encours</u>	<u>Montant</u>
Avances accordées aux fournisseurs d'immobilisations	11 326 734
Equipements, travaux et études cimenterie encours	127 321 958
Charges financières capitalisées	34 159 063
FLSMIDHT Equipements	185 087 883
PROKON Equipements	174 017 838
Pistes carrière	1 703 684
Routes d'accès	1 706 101
Pistes cimenterie	170 772
Constructions Ready Mix encours	1 090 581
Traitement des eaux encours	239 922
Raccordements Télécom - Encours	88 310
Constructions isothermique encours	38 615
Aménagements ben AROUS	1 763 027
Raccordements STEG - Encours	4 905 740
Etudes et travaux géotechniques	12 262
Plateforme administrative "JBAL RSASS"	17 607
Total	543 650 097

Les mouvements enregistrés sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se présentent dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignations	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS				VALEURS COMPTABLES NETTES AU 30 juin 2012
	Début de période	Additions	Reclassement	Cession / Régularisation	Fin de période	Début de période	Additions	Cession / Régularisation	Fin de période	
Fonds de commerce	2 700 000	-	-	-	2 700 000	270 000	67 500	-	337 500	2 362 500
Logiciels	28 475	64 530	-	-	93 005	16 389	2706	-	19 095	73 910
Licence	1 051	-	-	-	1 051	280	105	-	385	666
Frais de recherches et développements	12 348	-	-	-	12 348	1 316	1235	-	2 551	9 797
Immobilisations incorporelles encours	100 804	-	-	-	100 804	-	-	-	-	100 804
Total immobilisations incorporelles	2 842 678	64 530	-	-	2 907 208	287 985	71 546	-	359 531	2 547 677
Terrain	2 965 922	-	-	-	2 965 922	-	-	-	-	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	824 313	-	-	364	823 949	722 835	8 372	-	731 207	92 742
Carrière	111 707 060	-	-	-	111 707 060	13 404 847	1 117 071	-	14 521 918	97 185 142
Constructions	47 823 320	68 498	6 122 554	-	54 014 372	22 439 553	2 129 754	-	24 569 307	29 445 065
Installation climatiseurs	127 400	-	-	-	127 400	106 999	2 534	-	109 533	17 867
Installation téléphonique	131 614	-	-	-	131 614	55 971	4 829	-	60 800	70 814
Engins de carrière	9 240 028	-	-	-	9 240 028	3 216 576	924 003	-	4 140 579	5 099 449
Matériel de transport	804 243	4 448	-	-	808 691	698 271	13 876	-	712 147	96 544
Matériel de transport acquis en leasing	1 889 802	66 627	-	24 929	1 931 500	621 227	189 345	4986	805 586	1 125 914
Matériel industriel	12 053 855	507 178	-	-	12 561 033	11 683 492	67 673	-	11 751 165	809 868
Matériel informatique	478 167	11 820	-	-	489 987	360 988	34 831	-	395 819	94 168
Mobilier & Matériel de bureau	499 372	31 605	-	-	530 977	346 073	26 048	-	372 121	158 856
Outillage industriel	739 359	67 807	-	-	807 166	570 176	13 500	-	583 676	223 490
Matériel Ready Mix	62 889	-	-	-	62 889	3 874	1 572	-	5 446	57 443
Matériel Ready Mix acquis en leasing	6 099 664	1 416 457	3 631 485	-	11 147 606	1 062 730	884 728	-	1 947 458	9 200 148
Dédouanement matériel acquis en leasing	8 676	-	-	-	8 676	-	868	-	868	7 808
Immobilisations corporelles encours	461 155 396	92 248 740	(9 754 039)	-	543 650 097	-	-	-	-	543 650 097
Total immobilisations corporelles	656 611 081	94 423 180	-	25 293	751 008 967	55 293 612	5 419 004	4 986	60 707 630	690 301 337
Total des immobilisations	659 453 759	94 487 710	-	25 293	753 916 175	55 581 597	5 490 550	4 986	61 067 161	692 849 014

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Titres de participation	450 783	450 783	450 783
Titres "Les Carrelages de Berbères"	350 883	350 883	350 883
Titres "Biomasse Power Génération"	99 900	99 900	99 900
Prêts au personnel	115 960	104 905	116 241
Dépôts et cautionnements versés	132 958	129 508	132 958
Total	699 701	685 196	699 982

NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants totalisent au 30 juin 2012 un montant de 44.823.971 DT, contre 39.557.872 DT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 5.266.099 DT. Ils enregistrent les charges engagées par la société avant l'entrée en exploitation de l'activité cimenterie. Il s'agit essentiellement de frais d'études et de recherches et une quote-part des charges d'exploitation (amortissements, honoraires, charges de personnel, frais de mission et charges financières sur comptes courants actionnaires..) rattachés à l'activité cimenterie. Ces frais devront être résorbés sur une durée maximale de 3 années, à partir de l'entrée en exploitation de la cimenterie et dans un délai ne dépassant pas 5 ans de leurs engagements.

Les frais préliminaires s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Frais d'études et de recherches	12 096 741	11 007 158	12 087 020
Honoraires	568 102	503 843	563 493
Frais de voyages, déplacements et restauration	698 886	500 903	665 290
Charges du personnel	2 842 216	1 662 648	2 188 278
Charges financières	996 312	870 101	382 562
Capitalisation des différences de changes	1 194 446	-	247 241
Divers frais	563 598	549 802	502 801
Frais préliminaires Ready mix	742 605	266 331	1 125 149
Frais d'introduction en bourse	1 943 362	1 943 362	1 943 362
Amortissement Carrière	6 702 423	6 702 423	6 702 423
Amortissement Construction Front	2 130 740	2 130 740	2 130 740
Amortissements engins et pistes carrières	801 104	-	-
Intérêts sur comptes courants actionnaires	19 114 935	13 935 152	16 458 878
Capitalisation des produits financiers	(4 191 089)	(3 867 996)	(4 187 627)
Impôts sur les bénéfices 2008	1 296 203	1 296 203	1 296 203
Total brut	47 500 584	37 500 670	42 105 812
Résorption frais préliminaires	(2 676 613)	(1 273 970)	(2 547 940)
Total résorptions	(2 676 613)	(1 273 970)	(2 547 940)
Total des autres actifs non courants	44 823 971	36 226 700	39 557 872

NOTE N°5 : STOCKS

Les stocks s'élèvent au 30 juin 2012 à 13.494.636 DT, contre 11.677.874 DT au 31 décembre 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 1.816.762DT. Ils s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Pièces de rechanges	1 801 803	1 555 661	1 663 028
Produits finis Agrégats	8 382 514	8 199 218	6 812 422
Produits semi-finis Agrégats	3 260 164	-	3 244 750
Matières premières READYMIX	150 155	43 346	57 674
TOTAL	13 594 636	9 798 225	11 777 874
Moins : Provisions	(100 000)	-	(100 000)
TOTAL NET	13 494 636	9 798 225	11 677 874

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le poste clients et comptes rattachés s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
BINA Trade	3 070 783	8 369 402	5 945 306
EKON	3 828 760	855 435	1 696 489
Clients Ready mix	861 101	202 672	36 124
Clients, effets à recevoir	717 701	5 866 829	32 849
Clients, effets impayés	257 916	-	238 078
Clients, chèques impayés	78 515	1 788	31 199
Clients, factures à établir	-	205 858	-
Effets remis à l'escompte	1 398 387	-	-
Autres	359 616	99 355	157 065
TOTAL BRUT	10 572 779	15 601 339	8 137 109
Moins : Provisions	(7 968)	-	(13 118)
TOTAL NET	10 564 811	15 601 339	8 123 990

NOTE N°7 : LES AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2012, à 9.378.778 DT, contre 14.623.579 DT au 31 décembre 2011 et se détaille ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Fournisseurs avances et acomptes	613 468	-	686 009
Personnel avances et acomptes	751	-	16 898
Etat impôts et taxes	6 565 712	6 353 962	11 837 831
BINA Trade	378 803	349 388	375 097
BINA Holding	24 606	23 606	23 606
BINA CORP	1 000	-	-
Maghreb Transport	579 833	578 802	575 559
Promotourisme	18 666	18 658	18 666
TunisiaMarble&Tiles	1192	1192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391	1 391
Carrelages de Berbère	188 281	182 522	188 281
Jugartha Manutention	3 900	3 900	3 900
Produits à recevoir	34 814	5 292	223 736
Charges constatées d'avance	754 738	314 998	374 832
Comptes d'attente à régulariser (a)	420 144	8 521	505 102
Autres	-	86 555	-
TOTAL BRUT	9 587 299	7 928 787	14 832 100
Moins : provisions	(208 521)	(8 521)	(208 521)
TOTAL NET	9 378 778	7 920 266	14 623 579

(a) Le compte d'attente s'élève au 30 juin 2012 à D : 420.144 et englobe à concurrence de D : 411.623 le montant des effets détournés par le responsable financier de la société.

NOTE N°8 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 30 juin 2012, 1.069.450 DT, contre 42.642.600 DT au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Placements en titres SICAV	-	30 204 744	30 753 299
Placements à terme	-	26 750 000	5 350 000
Banques (a)	949 253	3 593 903	6 513 378
Caisses	120 197	4 718	25 923
Total	<u>1 069 450</u>	<u>60 553 365</u>	<u>42 642 600</u>

(a) Le solde du compte « Banques » se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Société Tunisienne de Banque	102 527	-	1 010 225
Amen Bank	-	-	63 795
Banque de Tunisie Agence lac	87 436	93 365	849 842
Banque de Tunisie Agence centrale	-	2 577 299	-
Banque Nationale Agricole	-	12 344	2 914 781
Banque Internationale Arabe de Tunisie	13 384	12 309	-
Banque de Tunisie et des Emirats	1 310	100 941	834
Attijari Bank	621 226	6 613	-
ArabTunisian Bank	4 790	133 549	208 452
Banque de l'Habitat	-	164 651	1 431 982
Banque Tuniso-Libyenne	411	-	1 558
AL BARAKA	118 169	465 280	15 252
Stusid Bank	-	27 552	16 657
Total	<u>949 253</u>	<u>3 593 903</u>	<u>6 513 378</u>

B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**NOTE N°9 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres totalisent au 30 juin 2012 un montant de 214.895.473DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Capital social	145 423 907	145 423 907	145 423 907
Réserve légale	588 801	143 477	467 355
Prime d'émission	63 900 000	63 900 000	63 900 000
Prime de scission	1 809 234	1 809 234	1 809 234
Résultats reportés	2 307 482	(440 002)	(3 400 979)
Modifications comptables affectant les résultats reportés	-	(9 554 671)	-
Résultat 2010 en instance d'affectation	-	6 917 572	-
<i>Total capitaux propres avant résultat de la période</i>	<u>214 029 425</u>	<u>208 199 517</u>	<u>208 199 517</u>
Résultat de la période	866 048	4 353 418	5 829 908
Total des capitaux propres	<u>214 895 473</u>	<u>212 552 935</u>	<u>214 029 425</u>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Tableaux de variation des capitaux propres
30 juin 2012

<i>(en millier de dinars)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves légales</i>	<i>Modifications comptables</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 décembre 2010	145 423 907	1 809 234	63 900 000	143 477	(9 554 671)	(440 002)	6 917 572	208 199 517
Affectation du résultat 2010 approuvée par l'AGO du 18 août 2011				323 878		6 593 694	(6 917 572)	-
Affectation décidée par l'AGO du 18 août 2011					9 554 671	(9 554 671)		-
Résultat de l'exercice 2011							5 829 908	5 829 908
Soldes au 31 décembre 2011	145 423 907	1 809 234	63 900 000	467 355	-	(3 400 979)	5 829 908	214 029 425
Affectation du résultat 2011 approuvée par l'AGO du 21 Juin 2012				121 446		5 708 462	(5 829 908)	-
Résultat de la période close le 30 juin 2012							866 048	866 048
Soldes au 30 juin 2012	145 423 907	1 809 234	63 900 000	588 801	-	2 307 483	866 048	214 895 473

NOTE N°10 : EMPRUNTS**TABLEAU DES EMPRUNTS**

(Montants exprimés en dinar)

	SOLDES AU 31.12.2011			MOUVEMENTS DE LA PERIODE		SOLDES AU 30.06.2012		
	<u>Total en début de période</u>	<u>Echéances à +1 an</u>	<u>Echéances à -1 an</u>	<u>Additions</u>	<u>Remboursement.</u>	<u>Total en fin de période</u>	<u>Echéances à +1 an</u>	<u>Echéances à -1 an</u>
Amen Bank	19 028 370	19 028 370		954 327		19 982 697	19 982 697	
BTK	21 849 053	21 849 053		2 250 947		24 100 000	24 100 000	
ATTIJARI BANK	19 030 400	19 030 400		2 129 600		21 160 000	21 160 000	
ATB	11 418 060	11 418 060		581 940		12 000 000	12 000 000	
BH	49 728 582	49 728 582		271 418		50 000 000	50 000 000	
BT	74 765 846	74 765 846		234 154		75 000 000	75 000 000	
STB	48 206 000	48 206 000		1 794 000		50 000 000	50 000 000	
BT 20 MD	20 000 000	18 333 332	1 666 668	-		20 000 000	14 999 996	5 000 004
STUSID	9 515 050	9 515 050		484 950		10 000 000	10 000 000	
BNA	49 687 257	49 687 257		312 743		50 000 000	50 000 000	
BIAT	17 128 000	17 128 000		2 872 000		20 000 000	20 000 000	
BTL	14 272 356	14 272 356		727 644		15 000 000	15 000 000	
BTE	9 151 348	9 151 348		848 653		10 000 001	10 000 001	
Total des emprunts	363 780 322	362 113 654	1 666 668	13 462 375		377 242 697	372 242 693	5 000 004

NOTE N°11 : Crédits bails

Le poste « Crédits bails » accuse à la clôture de la période close au 30 juin 2012 un solde de 10.873.710 DT et représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing.

L'analyse de ce poste par maturité se présente comme suit :

<u>Année</u>	<u>Loyer HT</u>	<u>Principal</u>	<u>Intérêts</u>
2012	2 673 031	2 067 149	605 882
2013 1 ^{er} S	2 671 447	2 159 593	511 854
2013 2 ^{eme} S	2 673 030	2 256 223	416 807
2014	4 653 043	4 103 116	549 927
2015	3 580 407	3 359 969	220 438
2016	1 119 525	1 082 322	37 203
2017	72 511	72 080	431
Total général	17 442 994	15 100 452	2 342 542
2012	2 673 031	2 067 149	605 882
2013 1 ^{er} S	2 671 447	2 159 593	511 854
Total à moins d'un an	5 344 478	4 226 742	1 117 736
Total à plus d'un an	12 098 516	10 873 710	1 224 806

*

* : figurant au niveau du poste " concours bancaires et autres passifs financiers ".

NOTE N°12 : COMPTES COURANTS ASSOCIES

Deux conventions de comptes courants associés ont été conclues en date du 17 novembre 2008, provenant de la réduction du capital décidée par L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 novembre 2008.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants associés conclues en date du 17 novembre 2008, ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les deux actes de cession de créances du 16 février 2009 conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.

Ces comptes courants sont accordés pour une durée globale de douze ans de manière à ce qu'ils ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de cette durée et en tout état de cause après remboursement intégral des crédits bancaires. Ils sont productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an.

Le compte courant associé de BINA CORP pourrait être utilisé à tout moment pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Le solde de cette rubrique qui s'élève au 30 juin 2012 à 70.869.685 DT se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
▪ Compte courant associé Lazhar STA	23 227 394	23 227 394	23 227 394
▪ Compte courant associé BINACORP	33 159 970	33 159 970	33 159 970
▪ Intérêts sur comptes courants associés	14 482 321	9 302 537	11 826 263
Total	<u>70 869 685</u>	<u>65 689 901</u>	<u>68 213 627</u>

NOTE N°13 : PASSIFS D'IMPOTS

La société s'est engagée de payer l'impôt au titre des plus-values réalisées par la société « Les Grandes Carrières du Nord » suite à sa scission totale.

Ces impôts, considérés jusqu'au 31 décembre 2009 comme un engagement en hors bilan, ont été constatés en 2010 et ce à concurrence du montant restant dû, parmi les passifs, sous la rubrique « Passif d'impôts ».

Cet ajustement s'est traduit par une modification comptable affectant les résultats reportés pour un montant de 9.554.671 DT.

Le solde de ce compte s'élève au 30 juin 2012 à 1.892.059 DT. Les mouvements enregistrés sur ce compte au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012 se présentent comme suit :

- Solde au 31 décembre 2011	7 099 243
- Reprise sur passifs d'impôt suite Arrangement avec l'administration fiscale	(4 164 904)
- Reprise sur passif d'impôt sur plus-value de scission	(1 042 280)
	<hr/>
Solde au 30 juin 2012	<u>1 892 059</u>

NOTE N°14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » accuse au 30 juin 2012 un solde de 54.001.003 DT et s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Fournisseurs d'exploitation	4 348 356	2 402 518	2 873 248
Fournisseurs, effets à payer	1 532 641	656 381	1 404 147
Fournisseurs d'immobilisations	42 200 588	31 784 957	29 626 335
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	5 507 898	1 831	8 328 233
Autres	411 520	46 096	81 984
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total	<u>54 001 003</u>	<u>34 891 783</u>	<u>42 313 947</u>

NOTE N°15 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants présentent, au 30 juin 2012, un montant total de 13.135.137DT, contre 5.356.317DT au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Clients, avances et acomptes	37 105	-	5 210
Etat impôts et taxes (A)	5 738 432	3 554 574	3 686 218
Redressement fiscal (B)	5 101 516	-	-
Rémunérations dues au personnel	49 349	135 767	47
JUGURTHA STUDIES	12 769	32 481	12 768
NAFRINVEST	12 266	10 272	12 266
Maghreb Carrelage	34 518	-	10 177
Grande immobilière du nord	88 626	73 511	86 316
Charges à payer	1 959 496	884 327	1 402 164
Provisions pour risques et charges	100 000	-	100 000
Compte d'attente	1 060	-	2 649
Autres	-	-	38 502
Total	<u>13 135 137</u>	<u>4 690 932</u>	<u>5 356 317</u>

(A) : Le compte « Etat, impôts et taxes » s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Calendrier amnistie fiscale	911 739	1 446 391	1 013 043
Impôts à liquider	3 361 894	1 556 519	1 402 620
Retenues à la source	397 125	-	401 589
CNSS	1 030 468	551 664	802 618
Autres impôts et taxes	37 206	-	66 348
Total	<u>5 738 432</u>	<u>3 554 574</u>	<u>3 686 218</u>

(B) : La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2010 de D : 3.284.195 à D : 3.276.747 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de D : 16.368.135 dont D : 3.026.071 de pénalités et D : 4.094.561 d'excédent d'impôt sur les sociétés.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du CDPF, la société a formulé son opposition en janvier 2012 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas

retenu l'essentiel des observations et arguments présentés par la société touchant des questions de fond, concernant la déduction de l'amortissement de la carrière et les charges reportées.

La société a reformulé en avril 2012, son opposition et ses réserves relatives à la réponse de l'administration conformément aux dispositions de l'article 44 bis du CDPF.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 de pénalités. Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 Août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de D : 7.228.764 dont D : 780.420 de pénalités et D : 3.960.618 d'excédent d'impôt sur les sociétés.

Cet arrêté de taxation d'office n'a pas été traduit en comptabilité.

NOTE N°16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 30 juin 2012 un montant de 34.970.601 DT, contre 10.207.218 DT au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires (note 10)	5 000 004	-	1 666 668
Echéances à moins d'un an sur crédits bails (note 11)	4 226 742	3 414 385	3 876 934
Intérêts courus	10 618 804	888 044	4 331 422
Commissions d'engagement courues	288 295	688 975	288 295
Commissions sur lettre de crédit courues	-	89 668	-
Banques (a)	14 836 756	4 910 024	43 899
Total	<u>34 970 601</u>	<u>9 991 096</u>	<u>10 207 218</u>

(a) Les banques qui totalisent au 30 juin 2012 un solde de 14.836.756 se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Attijari Bank	-	-	8 999
Banque Internationale Arabe de Tunisie	-	-	5 516
ATB	546 756	-	-
BT CCN°05903000050331784229	1 938 946	-	-
BNA	2 520 896	-	-
BH	6 069 183	-	-
BTK	115	11 973	29 384
BTL	-	1 242	-
STB	-	4 892 579	-
Amen Bank	3 760 255	4 230	-
Stusid Bank	605	-	-
Total	14 836 756	4 910 024	43 899

NOTE N°17 : REVENUS

Les revenus s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Ventes des produits de carrière	8 018 456	10 283 306	18 433 336
Chargements et transports	1 698 208	1 572 614	3 183 413
Ventes de béton prêt à l'emploi	4 777 230	2 561 160	6 807 402
Produits des activités annexes	-	-	702 000
Total	14 493 894	14 417 080	29 126 151

NOTE N°18 : PRODUCTION IMMOBILISEE

La production immobilisée est constituée de la quote-part des charges d'exploitation, des dotations aux amortissements et des charges de personnel imputables aux livraisons à soi-même d'immobilisations et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
▪ Travaux Piste Carrière	1 703 684	1 865 179	3 468 463
▪ Travaux Piste Cimenterie	859 090	919 851	1 721 713
▪ Travaux préparatoires Cimenterie	-	-	847 011
▪ Production immobilisée Ready mix	-	1 874	8 196
▪ Aménagements front	-	240 858	544 290
▪ Aires de stockage	1 186 506	-	-
Total	3 749 280	3 027 762	6 589 673

NOTE N°19: ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement consommés s'élevant au 30 juin 2012 à 4.794.722DT, se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Explosifs	509 987	431 388	815 645
Gasoil et Lubrifiants	1 291 166	1 186 555	2 241 035
Pièces de rechange	727 538	685 076	1 584 239
Achats de matières premières Ready mix	2 118 909	1 187 191	3 079 136
Achats de matières consommables	51 894	121 838	253 236
Achats non stockés de matières et fournitures	326 484	337 490	623 783
Variation de stocks des pièces de rechange	(138 775)	(146 441)	(253 808)
Variation de stocks des matières premières Ready mix	(92 481)	(43 346)	(57 674)
Total	<u>4 794 722</u>	<u>3 759 751</u>	<u>8 285 592</u>

NOTE N°20 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel qui s'élèvent au 30 juin 2012 à 5.415.855 DT se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
▪ Salaires et compléments de Salaires	5 110 037	3 447 276	8 579 835
▪ Cotisations sociales	905 791	603 941	1 684 265
▪ Autres charges sociales	53 965	292 165	593 437
▪ Transfert de charges	(653 938)	(775 012)	(1 700 100)
Total	<u>5 415 855</u>	<u>3 568 370</u>	<u>9 157 437</u>

NOTE N°21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissement et de provisions s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	71 546	70 009	140 018
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	5 419 004	4 648 941	9 302 500
- Dotations aux résorptions des frais préliminaires	128 673	-	1 273 970
- Dotations aux provisions pour risques & charges	-	-	100 000
- Dotations aux provisions pour créances douteuses	-	-	13 118
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	-	-	100 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	8 521	208 521
- Transfert de charges	(801 104)	-	-
Total	<u>4 818 119</u>	<u>4 727 471</u>	<u>11 138 127</u>

NOTE N°22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Loyers et charges locatives	216 984	210 298	475 942
Entretiens et réparations	454 389	147 425	510 877
Assurances	284 795	116 814	279 431
Études, recherches et divers services extérieurs	3 763	43 368	76 363
Autres charges	197	11 854	12 015
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>960 129</u>	<u>529 759</u>	<u>1 354 628</u>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	161 325	131 400	342 902
Publicités, publications, relations publiques	93 358	20 825	27 029
Déplacements, missions et réceptions	100 504	5 728	7 514
Dons et subventions	22 250	20 731	62 594
Transports	590 096	309 022	706 357
Frais postaux et de télécommunications	94 269	74 927	236 718
Services bancaires et assimilés	21 445	5 673	73 151
Autres	1 754	11	378
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 085 001</u>	<u>568 317</u>	<u>1 456 643</u>
Impôts et taxes sur rémunérations	43 510	33 303	145 475
T.C.L	34 506	34 992	69 860
Droits d'enregistrement et de timbres	1 969	3 683	8 110
Autres impôts et taxes	39 849	59 128	60 342
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>119 834</u>	<u>131 106</u>	<u>283 787</u>
Transferts de charges	-	(19 216)	(35 265)
<u>Total des autres charges d'exploitation</u>	<u>2 164 964</u>	<u>1 209 966</u>	<u>3 059 793</u>

NOTE N°23 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes s'élèvent au 30 juin 2012 à 532.935DT et se détaillent ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Intérêts des comptes courants actionnaires	2 656 058	2 482 578	5 006 304
Intérêts des emprunts	455 370	597 980	1 294 022
Agios débiteurs	49 120	19 365	34 016
Agios créditeurs	-	(3 842)	(8 771)
Frais d'escomptes	211 891	118 690	281 396
Pertes de change	-	518 125	-
Gains de change	(186 751)	(138 830)	-
Pénalités de retards	3 304	-	62
Total	3 188 992	3 594 066	6 607 029
Transferts de charges	(2 656 057)	(2 861 873)	(5 006 304)
Total	<u>532 935</u>	<u>732 193</u>	<u>1 600 725</u>

NOTE N°24 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements s'élèvent au 30 juin 2012 à 177.703 DT et se détaillent ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
▪ Gains nets sur cession de valeurs mobilières	160 458	13 367	65 199
▪ Intérêts sur comptes à terme	17 245	1 206 357	-
▪ Dividendes	-	1 162 447	1 162 447
▪ Moins-values sur titres SICAV	-	(600 621)	(52 065)
Total	177 703	1 781 550	1 175 581
▪ Imputation sur les frais préliminaires	-	(1 206 357)	-
Total	<u>177 703</u>	<u>575 193</u>	<u>1 175 581</u>

NOTE N°25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élevant au 30 juin 2012 à 8.359 DT, se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Amnistie fiscale	-	-	318 505
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	26 027	26 027
Produits sur cession d'immobilisations	5 954	-	-
Autres	2 405	24	8 764
Total	<u>8 359</u>	<u>26 051</u>	<u>353 297</u>

NOTE N°26 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 30 juin 2012 à 959.262DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Redressement fiscal	5 101 516	-	-
Reprise sur passif d'impôt suite redressement fiscal	(4 164 904)		
Pénalités	19 191	3 818	3 819
Autres	3 459	121	2 071
Total	<u>959 262</u>	<u>3 939</u>	<u>5 890</u>



Les Jardins du Lac, B.P N° 317 Publiposte Les Berges
du Lac, Rue Lac Echkel 1053 Tunis.
Tel: 216 71 194 344 –Fax: 216 71 194 320
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn



Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél 70 728 450 - Fax 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

Messieurs les actionnaires
De la société « CARTHAGE CEMENT »

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2012

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société CARTHAGE CEMENT couvrant la période allant du premier janvier au 30 juin 2012.
- 2- Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société CARTHAGE CEMENT, comprenant le bilan au 30 juin 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
- 3- La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.
- 4- Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

- 5- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2010 de D : 3.284.195 à D : 3.276.747 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de D : 16.368.135 dont D : 3.026.071 de pénalités et D : 4.094.561 d'excédent d'impôt sur les sociétés.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du CDPF, la société a formulé son opposition en janvier 2012 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu l'essentiel des observations et arguments présentés par la société touchant des questions de fond, concernant la déduction de l'amortissement de la carrière et les charges reportées.

La société a reformulé en avril 2012, son opposition et ses réserves relatives à la réponse de l'administration conformément aux dispositions de l'article 44 bis du CDPF.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 de pénalités. Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 Août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de D : 7.228.764 dont D : 780.420 de pénalités et D : 3.960.618 d'excédent d'impôt sur les sociétés.

Ainsi, le risque réel associé à cette situation ne peut être déterminé qu'avec le dénouement définitif de l'affaire.

- 6- Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de la remarque développée dans le paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société CARTHAGE CEMENT arrêtés au 30 Juin 2012, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 24 septembre 2012

Les Commissaires aux Comptes

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

FINOR

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Mustapha MEDHIOUB